



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 10 JUILLET 2024 - N° D'ÉTÉ 1282 - 54^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Kadaré

L'écrivain albanais Ismail Kadaré est mort, le 1^{er} juillet, à Tirana. Il était né en 1936 à Gjirokastrë, en Épire du Nord. Zog I^{er} régnait alors sur le royaume d'Albanie. L'écrivain consacra à la ville de son enfance une *Chronique de la ville de pierre*. Ironie de l'histoire, Gjirokastrë vit naître aussi Enver Hodja qui imposa au pays, jusqu'à sa mort en 1985, l'une des plus sinistres dictatures communistes. Kadaré a donc subi les avatars du communisme, à la mode soviétique, puis chinoise et enfin strictement albanaise, après les ruptures avec les puissances tutélaires.

En 1963, la parution du *Général de l'armée morte*, considéré comme son premier roman, lui apporte la renommée, d'abord en Albanie puis à l'étranger grâce à la traduction française de Jusuf Vrioni. L'œuvre foisonnante qui va suivre – romans, nouvelles, poèmes, essais, théâtre – sera traduite dans une quarantaine de langues. Relativement protégé par sa renommée, quand d'autres étaient condamnés, Kadaré naviguait entre censure et tolérance. Même lorsqu'il devait faire des compromis avec le régime, l'écrivain décrivait la vie quotidienne sous la dictature. Dans le pays le plus fermé de l'Europe, il a exploré les mythes et l'histoire de son pays pour disséquer – entre les lignes – les mécanismes du totalitarisme.

Kadaré a dit : « *J'appartiens à l'un des peuples des Balkans... qui ont perdu l'Europe deux fois : au XV^e siècle durant l'occupation ottomane, puis au XX^e siècle, durant la période communiste.* » Depuis 1990, année où Paris lui avait accordé l'asile, l'écrivain partageait sa vie entre la France et l'Albanie. Il laisse une œuvre marquée par un souffle épique. Il est considéré comme l'un des plus grands écrivains européens de son temps.



WIKIMEDIA © MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Il sera difficile de sortir de l'impasse parlementaire. Plus difficile encore, pour la gauche, d'appliquer tout ou partie de son programme sans ouvrir une crise avec Bruxelles. Cf. L'article de Sylvie Fernoy en page 2 et notre éditorial.

Les souverains européens

Les monarchies parlementaires européennes assurent un fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

Après avoir découvert que la V^e République est un régime parlementaire, divers commentateurs cherchent à établir des comparaisons avec le fonctionnement du Parlement au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas. Ces experts oublient le plus souvent le rôle fondamental de l'institution monarchique et royale. Elle assure pourtant une fonction

symbolique réellement unifiante et joue un rôle effectif en garantissant, par son rôle arbitral, le fonctionnement régulier des institutions. Elle favorise une démocratie vivante, apaisée et constructive.

L'impartialité royale pour le service du bien commun mérite d'être analysée et méditée. L'article de Denis Cribier en pages 11 et 12.

Dans ce numéro :

Page 2 : La campagne électorale au gré des pulsions.

Page 3 : Turbines Arabelle : chronique d'un désastre.

Page 8 : Le régent Orbán.

Page 16 : Marie-Antoinette.

Page 19 : Simone Weil.

Page 22 : La royauté en Amérique hispanique.

Page 24 : Éditorial : Tous dans l'impasse.



© PHILIPPE DELORME

Le bilan du second tour

La campagne au gré des pulsions

La victoire possible du Rassemblement national a provoqué un surcroît d'insultes et de menaces racistes pendant la campagne du deuxième tour. Elles ne sauraient faire oublier les pulsions inavouables qui agitent le parti politico-médiatique des gens raisonnables, celui de l'extrémisme feutré.

Le Rassemblement national aspire à rejoindre le parti des gens raisonnables en copiant la ruse bourgeoise qui consiste à sauver les apparences. Le costume-cravate des députés lepénistes et les propos rassurants sont censés faire oublier que, depuis quarante ans, Jean-Marie Le Pen et sa fille ont exploité la haine identitaire.

Certes, on ne scande plus « *La France aux Français* ! » dans les réunions publiques, mais le slogan « *On est chez nous* ! » n'est pas moins xénophobe. Il est malheureusement logique que certains groupes prennent au sérieux les intentions affichées et multiplient les menaces physiques sur les réseaux sociaux ou par courrier postal. Ce sont certes des minorités dans l'électorat lepéniste, mais elles ne sont pas plus contrôlées que les candidats RN à la députation qui ont révélé au cours de la campagne leur racisme en même temps que leur nullité.

Il y avait par conséquent de sérieuses raisons de craindre des passages à l'acte raciste en cas de victoire complète du Rassemblement national et de violentes réactions dans les banlieues des grandes villes où, nous dit-on, de nombreux habitants immigrés ou issus de l'immigration se sont volontairement confinés avant les

premier et deuxième tours des législatives tout en évoquant divers moyens d'auto-défense. Il y avait aussi de sérieuses raisons de redouter les démonstrations violentes des « antifa » qui auraient donné d'excellents arguments au Rassemblement national. L'ultra-gauche a commis des exactions, mais le Black Bloc est resté sage lors de la manifestation parisienne du 29 juin et pendant le meeting, de co-

loration rouge-verte, sur une place de la République à moitié vide, le 4 juillet : on était loin, très loin, de la grande mobilisation antifasciste annoncée.

Conforté par les sondages publiés dans la première semaine de juillet, le parti des gens raisonnables a cultivé la peur des exactions racistes et appelé à « faire barrage » à l'extrême droite. Cette réaction serait tout à fait estimable si les modérés de droite et de gauche ne plaidaient pas en même temps pour le statu quo économique et social.

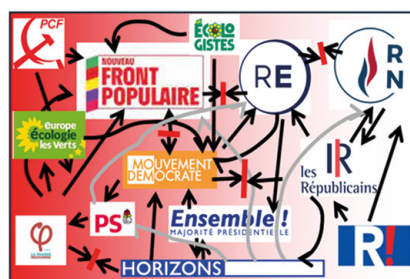
Bien entendu, la plupart des commentateurs de radio et de télévision se répandus en bavardages interminables sur la tactique des diverses formations politiques, au vu de sondages inlassablement disséqués. Comme à l'accoutumée, les idées ont été peu évoquées. Les

Sur le mur de Jean Chouan

LA DISSOLUTION, C'EST POUR CLARIFIER LA SITUATION, QU'IL A DIT.



...EH BEN ÉTANT DONNÉ LE BILAN DES VOTES, JE VAIS VOUS DIRE : À MON AVIS, CE N'EST PAS GAGNÉ !



REMARQUEZ, AU MOINS ON A ÉLU FRANÇOIS HOLLANDE ! À DÉFAUT DE S'EN SORTIR, ON VA BIEN RIGOLER !



chercheurs qui auraient pu donner des éclaircissements sur les programmes ont été rarement invités sur les plateaux. Par exemple, nous aurions aimé entendre régulièrement Thomas Piketty sur les questions fiscales et Benjamin Lemoine sur la dette publique, Jacques Sapir sur le protectionnisme... C'est une fois de plus la presse écrite et les publications sur Internet qui ont sauvé le débat démocratique.

Cette obsession des commentateurs de plateau pour la tactique politicienne tient au conformisme paresseux des « grands » éditorialistes (Alain Duhamel) et au débat en continu qui nécessite l'appel à de très nombreux participants. Comme les bons analystes sont peu nombreux (Stéphane Rozès et Jérôme Jaffré pour l'opinion publique, Benjamin Morel pour le droit constitutionnel), on fait appel à d'innombrables « experts » de pacotille, qui excellent dans les aimables banalités. L'émission « Les informés » de France Info est à cet égard parfaitement exemplaire du débat résolument conformiste au sein de la couche inférieure de l'élite du journalisme et de la communication.

On se lasserait vite du bavardage médiatique s'il ne recouvrait pas le vaste champ des intérêts privés et des pulsions inavouables. Au vu des instituts de sondages qui se mettaient à suggérer que le Rassemblement national n'aurait pas la majorité absolue, le parti des gens raisonnables a pris l'allure d'un chœur antique pour appeler à la constitution d'un « *gouvernement technique* » formé avec le soutien des modérés de gauche et de droite à l'Assemblée nationale.

Une telle configuration évoque la IV^e République, où les gaullistes d'un côté et les communistes de l'autre ne pouvaient ni ne voulaient participer à la formation des gouvernements. Mais il faut bien voir, au-delà des hypothèses politiciennes, que le parti des gens raisonnables veut avant tout défendre le statu quo, assorti, pour faire joli, de quelques effets d'annonce consensuels, par exemple sur l'écologie. Le statu quo, c'est tout simplement le système de protection et de promotion de l'enrichissement de quelques-uns, qui participent ou aspirent à participer aux discrètes jouissances, matérielles et symboliques, procurées par le capitalisme financier.

Les plateaux de télévision permettent de voir s'ébrouer l'élite du pouvoir, des médias et des affaires – oui, Alain Minc est toujours là. Tout entier livré à ses pulsions d'enrichissement et de domination, ce prétendu « *cercle de la raison* » prépare l'après-Macron sans jamais admettre que, depuis quarante ans, il pave la route de l'extrême droite vers le pouvoir à coups de réformes néolibérales. Chaque année qui passe rend le pari du *statu quo* plus risqué, comme le montre la succession rapide des révoltes, dans la rue et dans les urnes. ■

SYLVIE FERNOY.

Turbines Arabelle

Chronique d'un désastre

Le 31 mai, après avoir organisé leur vente il y a dix ans, Emmanuel Macron a célébré triomphalement et cyniquement le rachat définitif par EDF des turbines Arabelle au groupe General Electric (GE).

« *Ce 31 mai, EDF reprend officiellement les activités nucléaires de General Electric et notamment les activités de maintenance et de fabrication des turbines Arabelle [...]. Les accords conclus assurent la pérennité de cette activité qui est une véritable fierté française.* » Conçue en 1977 par Alstom et fruit de l'ingénierie française, la turbine Arabelle est effectivement une fierté française justifiée (1). Mais où peut être la fierté quand on rachète – à périmètre comparable – pour 1,1 milliard d'euros une activité et des équipements industriels vendus sept ans plus tôt pour 558 millions d'euros à un groupe américain qui a laissé volontairement périr entre-temps toute cette activité en Europe et en France (3 000 suppressions de postes) ?

Comment peut-on parler de fierté quand on rachète au double du prix de vente initial un ensemble ne détenant plus ni la propriété industrielle ni les innombrables brevets à un groupe américain – qui n'est plus seulement le conglomerat industriel qu'il a été mais un fonds d'investissement spéculatif agissant en lien étroit avec le gouvernement américain – et qui aura à l'avenir un droit de veto sur leurs futures utilisations (2) ? En effet, la division la plus importante de GE au début des années 2000 était GE Capital, et cette filiale a participé au scandale financier des subprimes et a été condamnée à payer une amende de 1,5 milliard de dollars aux États-Unis en 2019.

C'est en 2014 que la vente de la branche énergie d'Alstom à GE, qui avait été préparée et organisée en secret dès 2012 à l'insu du gouvernement d'alors, est validée par Emmanuel Macron en tant que ministre de l'Économie du gouvernement de François Hollande, déposant ainsi la France d'une technologie clé : les turbines Arabelle qui équipent toutes nos centrales nucléaires et 30 % des autres centrales dans le monde. Cette vente a également privé la France d'un savoir-faire essentiel et de capacités de production cruciales dans les domaines de l'éolien en mer, des barrages hydroélectriques, du porte-avions nucléaire et d'équipements pour les réseaux électriques (disjoncteurs, transformateurs, etc.). Autant d'activités hautement straté-



Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Cher).

giques échappant ainsi à notre souveraineté.

Cette même année, Emmanuel Macron mettra tout en œuvre, avec succès, pour torpiller toutes les tentatives d'Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement productif, pour contrer cette opération de rachat avec cet argument typiquement « macronien » : en s'opposant aux lois sacrées du marché, le ministre ne proposait rien de moins que « *Cuba sans le soleil* », selon les termes largement diffusés alors par ses soutiens. Et il ajoutait qu'il ne saurait y avoir ni entrave au capital ni préoccupation de souveraineté, et encore moins de guerre économique entre alliés. À voir la politique menée par Donald Trump puis par Joe Biden sur la protection des intérêts américains, on mesure la pertinence, la solidité et le cynisme de l'argument...

Et c'est Emmanuel Macron, encore et toujours, qui fit le nécessaire pour démonter les quelques protections juridiques qu'avait mises en place son prédécesseur pour tenter précisément de protéger la propriété industrielle et les brevets liés aux turbines Arabelle, installées non seulement dans les centrales nucléaires, mais aussi dans les sous-marins nucléaires. À peine arrivé à Bercy, il s'employa dès 2014 à détricoter le tout et à liquider en 2016 la *joint-venture* dans laquelle l'État avait obtenu un droit de veto.

On comprend mieux pourquoi la commission d'enquête parlementaire présidée par le député Olivier Marleix (LR) a accusé en 2019 le président de faire partie d'un « *pacte de corruption* » (3). ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). *Royaliste* n° 1220.

(2). *Royaliste* n° 1262.

(3). *Les Échos*, 19 juillet 2019.

Élysée

Jupiter au crépuscule

Les errements du président de la République depuis les élections européennes du 9 juin sont la manifestation d'un pouvoir en déshérence et à bout de souffle.

Faut-il voir dans la dissolution du 9 juin décidée par le chef de l'État une « *esthétique de la disruption* » pour reprendre l'expression de Jean-Éric Schoettl sur le site de *Marianne* le 10 juin dernier ? C'est d'abord et avant tout une décision incompréhensible qui a déstabilisé jusqu'à ses principaux soutiens. Rien n'exigeait une telle mesure, que seul le Rassemblement national (RN) réclamait. Après tout, celui-ci, malgré sa première place aux élections européennes du 9 juin, n'a rassemblé que 31 % des 52 % de votants. Et même si un besoin de clarification s'imposait, on peut s'interroger sur la pertinence d'un vote à quelques jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Paris et en pleine période de désignation des nouveaux responsables de l'UE. Il était possible d'attendre le vote du budget pour 2025 avant de renvoyer les députés devant leurs électeurs. Était-ce un moyen de démontrer au plus vite l'inanité du programme de Jordan Bardella grâce à une cohabitation ? Elle risquerait fort, à son terme, de laisser plutôt le pays exsangue et fracturé. On ne peut, en fin de compte, s'empêcher de penser que cette décision de dissoudre l'Assemblée nationale exprime plus la réaction épidermique d'un enfant gâté à qui l'on a refusé un jouet que celle d'un homme d'État inspiré, maître du temps et des horloges. Au moins la dissolution pourra peut-être nous rappeler que le quinquennat ne nous a en rien délivrés du risque de cohabitation. Faible consolation.

Et que dire de l'attitude du président durant la campagne électorale ? Dans sa conférence de presse intermédiaire du 12 juin, il nous a offert une nouvelle version du grand air « *c'est moi ou le chaos* », aussi insupportable qu'inefficace comme l'ont montré les résultats du premier tour le 30 juin. Et, comble de la cohérence intellectuelle, après avoir condamné dans un premier temps les extrêmes de tous bords, c'est-à-dire le RN et le Nouveau Front populaire (NFP), le chef de l'État nous a invités, après le premier tour, à faire barrage au RN sans explicitement appeler à voter pour le NFP, rajoutant à la cacophonie ambiante sur le sujet au sein de la majorité présidentielle. Mieux : n'avait-il pas, lors des commémorations du 18 juin sur l'île de Sein, condamné le « vent mauvais » que ferait souffler le NFP et plus précisément La France insoumise, comme si on pou-

vait comparer la gauche française au fascisme ? Celui qui est censé être un chef d'État nous a montré, une fois de plus, qu'il n'était que le chef d'une caste, un chef désorienté et agité.

Il y a fort à parier qu'au soir du second tour des législatives, le 7 juillet, le roi sera nu. Déjà les réseaux sociaux et les médias bruissent d'hypothèses qui en disent plus sur nos inquiétudes que sur ce qui se passera réellement à partir du 8 juillet. Si le RN obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale, le président n'aura d'autre choix que de nom-

mer Jordan Bardella Premier ministre. Si le RN n'obtient qu'une majorité relative, pourra-t-il former une alliance de circonstance avec une partie du Nouveau Front populaire et ce qui restera des Républicains et des macronistes qui n'auront plus de macronistes que le nom ? Si tant est que cela soit possible, Marine Le Pen peut attendre sereinement 2027. À moins qu'une dissolution anticipée en 2026... Toutes ces spéculations illustrent à elles seules l'impasse où l'hôte de l'Élysée nous a conduits. ■

MARC SÉVRIEN.

La politique au crible

■ **La chasse aux traîtres.** – De l'intervention de Jean-Luc Mélenchon, le soir du second tour, les médias n'ont retenu que le style lyrique, les allusions au Front populaire de 36 et à *La France* de Jean Ferrat. Beaucoup plus intéressant était le passage où le *lider* de la France Insoumise appelait la gauche à refuser tout compromis avec la macronie et à défendre son programme, « *tout son programme, rien que son programme* ». Cette mise en garde s'adressait naturellement à la volaille social-démocrate et écologiste, au cas où elle serait tentée de se rallier à la « *Grosse Koalition* » (des LR au PS), évoquée quelques minutes plus tard par Gabriel Attal, et destinée de toute évidence à « *sauver le soldat Macron* ».

■ **La chasse aux traîtres (2).** – L'avertissement de Mélenchon a-t-il été entendu par ses « *amis* » de la gauche unie ? On peut en douter au vu des débats sur les plateaux le soir du second tour. Aux questions pressantes des journalistes de BFM, de LCI et de France TV sur le scénario Attal, les réponses des sociaux-démocrates restaient on ne peut plus vagues. Certes, « *le programme, tout le programme, rien que le programme* », mais il faudra bien trouver des alliés pour gouverner. Lesquels ? Des démocrates, des républicains... suggéraient à voix basse quelques PS, sous le regard noir des Bompard et des Panot.

■ **Perseverare diabolicum.** – Une fois passée la déception du second tour, Bardella a dû reconnaître que la campagne du RN n'avait pas été exempte d'improvisations et d'erreurs de casting. Au-delà des cas de candidats clairement racistes ou antisémites, le grand nombre d'apprentis députés sortis de nulle part faisait vraiment tache. Une absence de sélection d'autant moins compréhensible que le RN revendique aujourd'hui 100 000 militants encartés. Bardella jure qu'on ne l'y reprendra pas, mais il lui faudra bien des efforts pour écarter des futurs scrutins la vieille garde lepéniste.

■ **Frente popular.** – Cette campagne a donné lieu à quelques scènes hilarantes. Ainsi du meeting improvisé par les *leaders* syndicaux, avant le second tour, pour mobiliser la base contre « *le danger fasciste* », troublé par quelques malheureuses militantes féministes qui voulaient rappeler les mauvaises fréquentations d'une certaine gauche avec l'islamisme radical. Les « *provocatrices* » furent traitées sans ménagement et l'image de Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT, criant à s'égosiller « *¡No pasarán!* », restera dans les mémoires. On se serait vraiment cru en 1936 dans les faubourgs de Madrid !

■ **Le drame de la Nouvelle-Calédonie.** – Tous les projecteurs médiatiques ont été braqués depuis près d'un mois sur les législatives, au point d'en oublier la situation dramatique dans l'archipel calédonien. L'ordre n'y est nullement rétabli, les bandes continuent leurs exactions et l'économie est au plus mal. Il est vrai que Darmanin a d'autres chats à fouetter : son nouveau mandat de député du Nord et les projets de recomposition de la droite macroniste vont désormais l'occuper à plein temps ! Seule consolation pour nos compatriotes du Pacifique : l'élection confortable du loyaliste Nicolas Metzdorf, dans la circonscription de Nouméa, contre une indépendantiste.

HUBERT DE MARANS.





PXHHERE, PHOTO : RAWPIXEL.

Économistes

Brève histoire d'une dissidence

Par Annette Delranck

Le fameux « *consensus des économistes* », qui produit les fausses évidences médiatiques a été obtenu par l'éviction des partisans d'une politique économique prolongeant les avancées théoriques et les résultats effectifs de l'Après-Guerre. leur pensée hétérodoxe reste cependant disponible.

Le mépris des théories économiques, toujours trop compliquées, fait toujours recette chez les partisans du bon sens, adeptes de la soumission au réel. Ils ne veulent pas voir que le réel est l'effet d'un cadrage théorique. Ce cadrage peut résulter d'un travail d'intention scientifique ou procéder de l'habillage idéologique de visées politiques et de la promotion de groupes sociaux.

De 1945 à 1975, les politiques dirigistes menées en France et en Europe de l'Ouest ont été largement inspirées par John M. Keynes et par François Perroux. Les plus anciens de nos rédacteurs ont connu le tournant de 1975 qui marqua le retour en force du courant néolibéral et la mise en application des préceptes de l'idéologie du marché.

La nouvelle orthodoxie ne s'est pas imposée par la pertinence de ses idées et par le caractère indiscutable de ses résultats. Elle a utilisé des arguments fallacieux – par exemple la courbe de Laffer sur la fiscalité qui a réapparu pendant la campagne des législatives. Elle a conçu une propagande déguisée en « communication » avec le soutien financier massif des grandes entreprises privées.

Les effets visibles de ce travail idéologique ont été amplifiés par un discret travail d'éviction des économistes et des responsables politiques qui contestaient le nouveau cours théorique et ses conséquences effectives : abandon de la

planification, privatisations, « rigueur » budgétaire, contrainte salariale... Attention ! Il n'y a jamais eu le moindre complot néolibéral et le Grand Capital n'a pas diffusé à ses agents des listes noires d'économistes dissidents à purger. L'éviction des hétérodoxes est à comparer au tri silencieux qui s'opère dans les salons bourgeois. Celui qui a eu un mot malheureux révélant des complaisances douteuses ou qui a été aperçu au coin d'une rue en mauvaise compagnie ne reçoit plus d'invitations. S'il téléphone, le maître d'hôtel a pour consigne de répondre que Madame n'est pas là et les lettres restent sans réponse. L'inconvenante personne, que l'on flattait naguère pour ses élégances, est vite effacée des mémoires.

Le tournant de la rigueur. – Dans le milieu des économistes, la purge a coïncidé avec le « *tournant de la rigueur* » en 1983. Avec Jean-Pierre Chevènement, les partisans d'une « autre politique » keynésienne ont été marginalisés au Parti socialiste, des intellectuels communistes de premier plan (Philippe Herzog) se sont ralliés à la nouvelle pensée dominante et à l'europhisme ambiant, on s'est détourné de François Perroux et une chape de plomb est tombée sur l'œuvre de Maurice Allais, éminent économiste libéral qui avait l'inconvenance de militer pour le protectionnisme.

Le ralliement de la majorité des socialistes au néolibéralisme, les ambiguïtés d'un Parti communiste pris au piège de son vieil « *internationalisme prolétarien* » et la liquidation du gaullisme par Jacques Chirac ont provoqué une succession de défaites : l'irrésolution de Philippe Seguin après le référendum sur Maastricht, l'échec en 1992 d'Édith Cresson qui avait tenté de définir une ligne industrialiste et surtout l'échec de la candidature de Jean-Pierre Chevènement et la disparition du Pôle républicain. Faute de leader – Laurent Fabius avait surtout envie de rentrer dans le rang avec la victoire du Non en 2005 –, les vainqueurs du référendum contre le « *traité constitutionnel européen* » n'ont pu se réinstaller dans le camp politique et c'est le Front national qui a capté la réaction de rejet du néolibéralisme mis en œuvre par Bruxelles.

L'éviction politique du néo-gaullisme et de la dissidence économique s'est poursuivie par de nouvelles évictions : en 2006 celle de Jacques Nikonoff, qui présidait le mouvement Attac, en 2017 celle de Florian Philippot et de ses proches, qui militaient, au sein du Front national, pour la sortie de la zone euro, sans oublier le ralliement soudain de Nicolas Dupont-Aignan à Marine Le Pen et à la nouvelle ligne frontiste, euro-compatible.

Beaucoup plus feutrée, la même logique d'éviction s'est observée dans les médias. Les économistes « hétérodoxes » ont peu à peu disparu des écrans ou ne sont admis sur les plateaux que pour de très courtes prestations censées sans doute respecter le caractère démocratique des débats. Mais le cheval néolibéral écrase l'alouette autorisée à émettre de brèves critiques : triomphe du « *cercle de la raison* », du « *consensus des économistes* », des évidences assénées sur les bienfaits de la libre concurrence, de l'euro et des privatisations dans le parfait mépris des démentis empiriques.

Triomphe illusoire ! – Les publications des économistes hétérodoxes se sont pourtant multipliées au fil des décennies – nous y consacrons de nombreuses pages – et ces dissidents additionnent les millions de vues sur les réseaux sociaux. Nous ne citerons pas de noms, tant ils sont connus et appréciés par nos lecteurs. Il nous suffit de rappeler que le courant hétérodoxe présente des analyses d'une solidité éprouvée et des propositions qui pourraient inspirer les élus de droite et de gauche soucieux de rompre avec les gouvernances oligarchiques.

Il ne s'agira pas de rejouer les Trente Glorieuses mais de reprendre la dynamique intellectuelle et politique de la Libération : celle de la reconstruction, dans ses méthodes et ses objectifs aujourd'hui largement déterminés par l'enjeu écologique. ■



Le ministère des Finances à Bercy. Une gestion à la petite semaine des comptes publics.

Les mauvais choix budgétaires (II)

Cette énergie qui nous coûte si cher

Lors d'un précédent numéro, nous évoquions le coût du bouclier tarifaire pour les finances publiques. Voyons maintenant un autre aspect de la dépense en matière d'électricité : les renouvelables.

Précisons immédiatement qu'il n'est pas ici question d'émettre un jugement sur l'impact écologique ou la pertinence environnementale des énergies solaire et éolienne : seulement d'évoquer la question sous l'angle des finances publiques.

Pour cela, il faut repartir du mode de production de l'électricité à partir de ces énergies. Le développement de ces moyens de production repose sur l'action combinée du secteur public et des acteurs privés, que ces derniers soient des groupes spécialisés ou des unités plus petites (songeons notamment aux particuliers qui équipent leur domicile avec des panneaux solaires). Ici, le rôle de l'État réside essentiellement dans l'incitation législative et le subventionnement des acteurs privés, particuliers ou professionnels, souhaitant développer la production d'électricité solaire ou éolienne.

Pour ce qui est des particuliers, ces aides s'appliquent essentiellement sur l'installation de panneaux photovoltaïques, et prennent la forme d'un taux de TVA réduit à 10 %, ainsi que d'une prime à l'investissement versée par EDF. Le particulier producteur peut ensuite consommer son électricité ou la revendre

à un tarif fixé évoluant chaque trimestre. Les sommes tirées de la vente d'électricité sont ensuite imposables, sauf pour les petites installations (inférieures à 3 kWc), ce qui permet à l'État de récupérer une partie de ses aides.

Ce système d'obligation d'achat prévalait également concernant les grands producteurs, par exemple les parcs éoliens, jusqu'en 2016. Le prix réglementaire, défini pour la durée du contrat, était alors supérieur aux prix du marché. Cela a permis aux producteurs d'électricité renouvelable de bénéficier d'un subventionnement (et d'une rentabilité très confortable) de leurs installations durant plusieurs années. Depuis 2016, ces producteurs ne bénéficient plus de l'obligation d'achat, et doivent passer par le marché pour vendre leur électricité, mais ils bénéficient toujours d'un « complément de rémunération » : une prime correspondant à la différence entre un tarif « de référence » fixé chaque année par filière et le prix de marché.

Ce mécanisme fonctionne dans les deux sens : la situation a donc changé suite à l'augmentation des tarifs de l'énergie fin 2021. D'après la Cour des comptes, dans un rapport d'octobre 2023 sur le soutien à l'éolien, les charges annuelles de l'État au titre de ce mécanisme sont passées de 2 milliards d'euros en 2020 à 200 millions en 2021, puis à des recettes en 2022 et 2023. Cependant, la Cour pointe également qu'un certain nombre de parcs éoliens ont pu échapper à ces réversions, estimant le manque à gagner pour l'État, à 767 millions d'euros pour le seul premier trimestre 2022.

Au niveau national, l'objectif politique fixé est de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à l'horizon 2030. Pour l'atteindre, des financements publics sont né-

cessaires. Jusqu'en 2020, ceux-ci étaient fournis par la CSPE (taxe sur l'électricité) pour le développement de nouveaux moyens de production, à laquelle il faut ajouter le TURPE, qui correspond à 22 % de la facture et finance des réseaux de distribution nécessairement « doublés » du fait de l'intermittence des énergies éolienne et solaire.

Depuis 2020, le subventionnement des moyens de production par l'État se fait par le programme 345 du Budget, qui représente 12 milliards d'euros sur l'année 2023. Les projections budgétaires indiquent que les dépenses au titre des engagements déjà pris vont continuer d'augmenter jusqu'en 2026... en attendant de nouveaux engagements.

Ces dépenses importantes ne permettent cependant pas de développer des filières de production en France ou au moins en Europe : le dernier grand producteur de panneaux solaires de l'UE a annoncé en début d'année sa délocalisation aux États-Unis, et l'Union importe déjà 84 % de ses équipements photovoltaïques, notamment depuis la Chine. En l'absence de construction d'une filière industrielle française, les subventions publiques sont donc autant de financements offerts aux groupes privés et aux industries étrangères, mais ils ne suscitent pas toutes les retombées que l'on pourrait espérer pour l'économie française. ■

ALARIC FEL.

Société

La grande fracture territoriale

Les élections européennes et législatives ont souligné le fossé qui s'est creusé entre la France des métropoles et la « France périphérique ».

Voici presque trente ans, Jacques Chirac avait popularisé le thème de la « fracture sociale » qu'il affirmait vouloir réduire et qui fut sacrifiée quelques mois plus tard sur l'autel de la rigueur. Cette fracture sociale s'est aggravée et elle s'est accompagnée d'une fracture territoriale que les élites dirigeantes n'ont pas voulu voir. De droite ou de gauche, les maires des grandes villes (Alain Juppé à Bordeaux, Bertrand Delanoë à Paris) ont favorisé la métropolisation. Les capitales régionales ont concentré toujours plus de richesses, de pouvoirs, de lieux de loisirs tandis que « la province », comme on disait encore à la fin du siècle dernier, voyait disparaître ses industries et maints services publics.

Décrite par le géographe Christophe Guilluy, la « France périphérique » est

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : ARTHUR WEIDMANN.

apparue aux yeux des élites comme une réalité préoccupante – mais dont elles ne se sont pas soucies. Pourtant, la surface occupée par cette « *périphérie* » est prépondérante sur le territoire national et la majorité des Français y ont leur résidence. On a donc redécouvert cette France périphérique lors de la révolte des Gilets jaunes, qui n'a pas servi de leçon. Or on s'aperçoit de plus en plus nettement que cette France populaire, qui dispose de faibles revenus et qui se sait ignorée ou méprisée, exprime massivement sa colère en votant pour les candidats du Rassemblement national. Il y a bien entendu des exceptions, mais les cartes des élections de juin et juillet montrent une opposition complète entre la France des campagnes et des petites villes qui vote pour Jordan Bardella, et celle des métropoles. À Paris comme à Bordeaux, à Nantes comme à Lyon, les batailles électorales opposent les fractions de la bourgeoisie aisée, qui votent ou votaient pour Emmanuel Macron, ou pour les partis de gauche en raison de leur progressisme en matière de mœurs.

Cette fracture sociale et territoriale est et restera explosive tant que les principaux partis politiques éviteront de réfléchir aux solutions qui permettraient une réunification de la nation. ■

CLAUDINE UZERCHÉ.

Chronique agricole

Des agriculteurs en campagne

Le monde agricole a toujours eu des représentants au sein du monde parlementaire, quelle qu'ait été leur étiquette politique. Discrète lors des dernières européennes, sa présence a été plus importante lors des législatives.

Le 9 juin, une seule exploitante agricole avait été élue. Il s'agit de Céline Imart, agricultrice dans le Tarn, adhérente de la FNSEA, élue sur la liste de François-Xavier Bellamy et qui siège au sein du Parti populaire européen (droite conservatrice).

Pour les législatives, les trois principaux blocs ont proposé des candidats du monde agricole portant leurs couleurs. En charge des questions agricoles et d'alimentation dans le gouvernement désormais démissionnaire de Gabriel Attal, Marc Fesneau a été aisément réélu dans sa circonscription de Blois (Loir-et-Cher) comme candidat de la majorité présidentielle avec 60,20 % face au Rassemblement national. Il siègera, comme par le

passé, au sein du groupe Modem regroupant les amis de François Bayrou.

D'autres candidats du monde agricole sont réélus, comme Jean-Luc Bourgeaux, candidat de la droite et du centre dans la circonscription de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), où il obtient 69,2 %, là encore face au Rassemblement national.

Le parti de Marine Le Pen a perdu le viticulteur bordelais Grégoire de Four-nas, battu dans sa circonscription de Gironde, mais son confrère Christophe Barthès est facilement réélu à Carcassonne, dans l'Aude, avec 62,21 % des voix face au parachuté trotskiste Philippe Poutou, candidat du Nouveau Front populaire. La coalition de gauche fait élire en Charente-Maritime l'ancien député européen écologiste Benoît Biteau qui obtient 53,39 % des voix. À l'image de la nouvelle Assemblée nationale, la représentation politique du monde agricole présente donc un visage très divers. ■

JÉRÔME BESNARD.

Terre et mer

■ **Industriels charcutiers.** – Présidente de la FNSEA de 2017 à 2023, éleveuse de porcs en Maine-et-Loire, Christiane Lambert est devenue présidente de la FICT (Fédération française des industriels charcutiers et traiteurs), le 1^{er} juillet. Elle préside depuis 2020 la COPA, le Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne, son second mandat à la tête de ce syndicat s'achevant en septembre prochain.

Fondée en 1924, forte de 300 adhérents dont le groupe vendéen Fleury-Michon (3 350 salariés) et le groupe breton Bigard (plus de 13 000 salariés), la FICT est devenue un lobby emblématique du système agroalimentaire français. Elle représente surtout les intérêts des industriels fournissant en jambon, pâtés ou saucissons les enseignes de la grande distribution. En cela, l'arrivée à sa tête de Christiane Lambert est emblématique de la persistance de l'interpénétration du syndicat agricole majoritaire avec un certain productivisme critiqué par d'autres acteurs émergents du monde agricole.

■ **La filière pêche française inquiète pour son avenir.** – Les assises de la pêche se sont déroulées les 20 et 21 juin à Lorient (Morbihan). Cette rencontre a été l'occasion de découvrir les résultats d'une enquête d'opinion réalisée par l'IFOP pour *Ouest-France* et *Le Marin* auprès de consommateurs français. Les Français consomment principalement des poissons (thon et saumon) et des crevettes issus de filières d'importation. Des produits plutôt onéreux alors que le prix est pourtant une donnée essentielle pour les consomma-

teurs. Souvent moins chers, les poissons issus de la pêche française sont délaissés pour des raisons de présentation et de circuits de distribution. Une meilleure information des consommateurs paraît donc nécessaire pour répondre à ce paradoxe.

■ Mytiliculture : les producteurs en colère face aux prédateurs des araignées.

– Images insolites le vendredi 5 juillet que celles du blocage du barrage de la Rance qui relie Saint-Malo à Dinard, un point de passage routier très fréquenté en été. Elles étaient le fruit de la colère des producteurs de moules d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor face aux menaces pesant sur leur profession. La production de ce coquillage s'est en effet développée dans la baie du Mont-Saint-Michel et alentours après la Seconde Guerre mondiale grâce au savoir-faire de familles venues notamment de Charente-Maritime. Depuis le début de l'année, les mytiliculteurs bretons s'inquiètent, non sans raisons, de l'effet néfaste de la prolifération de prédateurs naturels des moules comme l'araignée de mer qui prolifère désormais sur ces côtes. Ils fustigent l'absence d'action de l'État face aux diverses pollutions marines qui favorisent paradoxalement la croissance des araignées de mer qu'il est par ailleurs interdit de pêcher. L'autorisation de les effaroucher a été prise trop tardivement cette année aux yeux des producteurs.

La prédation des coquillages est particulièrement forte de mi-juin à octobre, qui correspond à la période d'ensemencement, c'est-à-dire d'enroulement des cordages accueillant les naissains de moules autour des pieux appelés bou-chots. Les professionnels du secteur ont déploré l'absence de réaction du ministre de la Mer, Hervé Berville, pourtant en campagne pour être réélu député des Côtes-d'Armor.

J. B.





Le Premier ministre hongrois Viktor Orbán en mars 2024. Peut-il renverser la table à Bruxelles ?

Présidence de l'Union européenne

Le régent Orbán

Par Yves La Marck

Le 1^{er} juillet, la Hongrie a pris les commandes de l'Union. Présidence tournante des conseils, symbolique, intermédiaire, pour six mois, mais que les élections européennes et les élections nationales dans certains pays clés, récentes ou proches, pourraient concrétiser en réel pouvoir.

Dans un fameux discours tenu le 28 juillet 2018, Viktor Orbán avait anticipé ce qui s'est passé six ans plus tard. Ses raisons sont toujours valides.

L'avenir de l'Europe. – « *Nous sommes l'avenir de l'Europe* », avait-il proclamé par opposition à la *doxa* assenée lors du référendum de 2003 sur l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne : « *L'Europe est notre avenir* ». Quand le terme de démocratie « illibérale » (qui date de 1997, Fareed Zakaria à *Foreign Affairs*, sans s'appliquer aux pays européens) est apparu sur les bords du Danube, vers 2014, il se référait à la période sociale-libérale entre 2002 et 2010 (Orbán avait été Premier ministre de 1998 à 2002, puis reviendra au pouvoir en 2010 jusqu'à ce jour). Il faut comprendre ici le terme « libéral » au sens américain, c'est-à-dire la « gauche », sur les plans économique et sociétal. Opposant au régime communiste en 1989, Orbán était « libéral » au sens français. Il n'est pas devenu en ce sens « illibéral » ; c'est le libéralisme qui a changé de camp, ou plutôt de langue. Traduction-trahison.

Il n'est pas plus devenu « eurosceptique » : ce sont les partisans de l'adhésion en 2003 qui avaient donné à celle-ci un

sens démesuré, faisant d'elle un eldorado qui n'était qu'un mirage. Les Hongrois ont cru revenir à la prospérité et à la stabilité du vieil Empire austro-hongrois, ils se sont retrouvés sous la souveraineté limitée de la doctrine Brejnev dans le Pacte de Varsovie.

L'opposition, sous la forme d'une coalition de l'extrême gauche à l'extrême droite aux élections générales de 2022, n'avait pas réuni le tiers des voix. Cette fois, elle s'est incarnée dans un dissident du Fidesz, ex-collaborateur d'Orbán, Péter Magyar, qui a également réuni 30 % mais sur des enjeux de pure politique intérieure (corruption) sans aucune différence de fond sur le plan européen ou ukrainien.

Au centre de l'Europe. – L'Union européenne ne sert à rien pour les pays issus du bloc de l'Est si elle ne recréait pas un pôle de prospérité et de sécurité en ce qui fut historiquement le centre de l'Europe : Mitteleuropa. La diplomatie orbanienne vaut *urbi et orbi*. Elle est à destination intérieure et mondiale. En 2018, Orbán avait analysé la situation dans laquelle se trouvait l'Europe et où la Hongrie se situait : entre Xi et Trump. Du second, il a su attirer la crème intellectuelle du national-conservatisme, notamment de sa frange catho-

lique moins considérée aux Etats-Unis et qu'il a accueilli à Budapest soit au Mathias Corvinus Collegium (MCC), soit à l'institut hongrois des relations internationales (Rod Dreher, Gladden Pappin), obligeant l'université d'Europe centrale (CEU), fondée par le milliardaire hongro-américain George Soros et diffuseur de l'idéologie libérale américaine, à s'exiler à Vienne. Orbán est donc assuré de ses arrières en cas de retour de Trump au pouvoir. De Pékin, il a obtenu l'installation d'un pôle de développement des batteries électriques qui permet à la Hongrie dès à présent de figurer à la troisième place mondiale tandis que le secteur automobile, allemand et désormais aussi chinois produisant sur place, représente déjà 15 % de son PIB. Le président chinois le 9-10 mai a passé autant de temps à Budapest qu'à Paris. La Hongrie peut ainsi revendiquer d'être un pont entre Orient et Occident sur les routes de la Soie.

La Fondation Otto de Habsbourg (dont le fils cadet est ambassadeur de Hongrie à Paris) s'inscrit en faux contre l'idée que le pays soit devenu pro-russe. La Russie comme telle n'est pas populaire en Hongrie. Orbán ne ferait que poursuivre une politique d'équilibre qui a si longtemps servi à préserver l'Empire austro-hongrois, qui aurait eu encore tant d'années à survivre si la Première Guerre mondiale avait été évitée. Budapest ne peut pas considérer Zagreb, Ljubljana, Prague ou Bratislava, Timisoara, Sarajevo ou Belgrade comme étrangers, ni Cracovie, Lviv, ni même Milan (disait-on de la sympathie marquée pour Matteo Salvini et la Lega ex-Ligue du Nord). Ni bien sûr l'Autriche qui vote le 29 septembre et pourrait amener au pouvoir le FPO, proche allié d'Orbán.

L'équilibre européen. – C'est Viktor Orbán qui a convaincu les droites européennes de ne plus chercher à sortir de l'UE. Le Brexit l'a privé de son meilleur allié au sein des conseils européens, de plus de trente députés « vrais conservateurs » au Parlement et de relais à la Commission. Le Brexit a permis aux Allemands de prendre le contrôle des institutions.

La seule solution selon Orbán lui apparaissait déjà en 2018 de constituer un pôle franco-italien pour équilibrer la domination allemande. Il l'a répété à la veille des élections européennes : « *L'avenir de la droite en Europe repose entre les mains de deux femmes : Giorgia Meloni et Marine Le Pen* ». Le Fidesz, qui siégeait parmi les non-inscrits depuis son départ du Parti populaire européen (PPE) en 2022, a mis tout son poids dans la balance pour que les deux groupes parlementaires conservateurs (CRE) et identitaires (ID) fusionnent ou adoptent au moins une stratégie commune. Ils égaleraient le PPE et, partiellement alliés à eux, prendraient le contrôle du Parlement.

La présidente du Conseil italien souhaiterait également réitérer à Bruxelles l'union des droites qu'elle a réalisée à Rome. Pour le moment, la direction du PPE a été, selon Orbán, « *entièrement reprise par les Allemands* ». Manfred Weber, président du PPE, issu de la branche « chrétienne-sociale » bavaroise, le CSU, avait dû s'incliner en 2019 devant Ursula von der Leyen qu'il soutient à fond cette fois car la CDU/CSU compte bien gagner les élections allemandes de l'an prochain. Le PPE n'a pas tardé à admettre en son sein les sept élus de l'opposition hongroise (TISZA), ce qui a ulcéré le Premier ministre Orbán. L'entrée de nationalistes roumains anti-hongrois au CRE ne lui laisse d'autre alternative que de créer son propre groupe.

Au sein du Conseil, isolé, acculé pour les décisions prises à l'unanimité à recourir au droit de veto, Orbán serait plus à l'aise s'il pouvait faire échec à la majorité qualifiée, qui correspond aux cas les plus fréquents – comme le choix des « *top jobs* » – : douze Etats-membres réunissant 35 % de la population sont en mesure de bloquer toute décision. L'hypothèse n'est plus si folle depuis les succès nationaux (Pays-Bas, Belgique, Slovaquie, France, Autriche demain, et ainsi de suite).

C'est sans doute ce qui explique la brutale activation du bras judiciaire stigmatisant la Hongrie en tant qu'Etat membre. Non pas à cause d'atteintes à l'Etat de droit, par lesquelles la Commission, approuvée par le Conseil, a justifié des sanctions financières, mais de la politique de contrôle des frontières externes de l'UE. La décision de la Cour de Justice de l'UE en date du 13 juin, quatre jours après les élections européennes, n'a aucun précédent : au-delà d'une amende de 200 millions d'€ plus une astreinte d'un million par jour pour non-exécution d'un

précédent arrêt de 2020 condamnant les procédures hongroises du droit d'asile, l'arrêt énonce des attendus qui se veulent de doctrine et qui sont parfaitement idéologiques. Or les juges ne pouvaient ignorer que l'externalisation de l'instruction des demandes d'asile ainsi pratiquée par Budapest figure au programme non seulement du CRE et de ID mais bien aussi du PPE de M. Weber et est donc majoritaire au Parlement.

En l'occurrence, la réglementation hongroise prévoit que cette instruction soit opérée dans ses ambassades en Serbie et en Ukraine. Or si Budapest s'est prononcé en faveur de l'adhésion rapide à l'UE des Balkans occidentaux – qui lui donnerait de nouveaux alliés –, il s'oppose radicalement à celle de l'Ukraine, proclamant tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Bien qu'ouvertes fin juin, les négociations promettent d'être longues. ■

Royaume-Uni

Un raz de marée ambigu

Certes, les travaillistes, avec 412 sièges sur 650, ont laminé les conservateurs lors des élections aux Communes, le 4 juillet. Cependant, la tâche qui les attend est redoutable.

Les Tories, malgré la campagne acharnée de Rishi Sunak, subissent une cinglante défaite. Ils ne retrouvent que 141 sièges sur les 269 dont ils bénéficiaient auparavant. C'est la pire déroute subie par les conservateurs depuis le début du XX^e siècle. Celle-ci est amplifiée par la percée du parti de Nigel Farage, Reform UK, qui certes n'obtient que 5 sièges contre un seul auparavant, mais avec 14 % des suffrages exprimés contre 2 en 2019. Les conservateurs paient le prix des rodomontades de Boris Johnson, de l'amateurisme consternant de Liz Truss et de l'incapacité de Rishi Sunak à relancer l'économie britannique en raison d'une politique de rigueur qui a, certes, permis de combattre l'inflation, mais qui a été incapable de réduire l'appauvrissement des classes populaires et moyennes.

Boris Johnson s'était efforcé de lancer une politique keynésienne un peu brouillonne, à son image, afin de répondre aux aspirations à l'emploi du nord de l'Angleterre nouvellement acquis aux Tories.

Rishi Sunak est revenu à une politique plus classique. Il en paie le prix.

Les Libéraux-démocrates progressent avec 71 sièges. Il est intéressant de constater que ce vieux parti, héritier des Whigs du XIX^e siècle, a toujours été un parti européen convaincu. Et, alors que, d'après certains sondages abondamment relayés par la presse française dominante, les Britanniques pleurent leur départ de l'Union européenne, le principal parti défenseur de l'UE au Royaume-Uni n'effectue qu'une percée réelle mais limitée. Ce parti, c'est désormais une tradition, est victime du scrutin uninominal à un tour, le condamnant à n'être au mieux qu'une force d'appoint d'une majorité travailliste ou conservatrice comme ce fut le cas en 2010 avec David Cameron.

Les nationalistes écossais sortent presque nus de cette journée électorale. Ils ne conservent que 9 des 46 sièges qu'ils détenaient depuis 2019. De manière fort étonnante, la presse européenne française n'insiste guère jusqu'à main-



Sir Keir Starmer, chef du parti travailliste. Après 14 ans de règne des conservateurs, la vague rouge a fini par l'emporter.

SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO RWENDLAND.

tenant sur cet épisode « douloureux ». Elle avait pourtant complaisamment rapporté les cris d'amour aux Écossais poussés par les parlementaires européens lors du départ des parlementaires écossais en 2020. Qui n'a pas entendu nos chers députés chanter *Ce n'est qu'un au revoir, mes frères* n'a aucune idée de ce que le mot ridicule signifie en politique. Cette presse et ses adorateurs peuvent compter sur nous pour le leur rappeler à temps et à contretemps. L'indépendance écossaise n'est pas pour demain et il est probable que les travaillistes reprendront

le contrôle du Parlement écossais lors des prochaines élections.

La victoire du Labour dans ces élections aux Communes ne souffre d'aucune contestation. Le parti de Keir Starmer est crédité de 412 sièges. Comme le nombre minimum de députés nécessaires pour obtenir la majorité absolue est de 326 sièges, la victoire des travaillistes ne fait plus débat. Pour autant, elle n'est pas sans ambiguïté.

Le nouveau Premier ministre a rappelé à plusieurs reprises que la politique économique de son gouvernement se-

rait marquée du sceau de la prudence et du sérieux. Or, l'économie britannique et surtout le *Welfare State* (État-providence) ont besoin d'investissements très importants, notamment le système hospitalier en décrépitude, mais aussi l'école et la police. Enfin, la défense du pouvoir d'achat de la population et la réduction de la pauvreté, le recul du chômage sont des priorités incontournables. Les Britanniques sont en colère. Les travaillistes vont devoir résoudre la quadrature du cercle. Bonne chance à eux. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

■ **Euroclear.** – Il n'y a rien de clair dans le montage financier proposé par le président Biden au sommet du G 7, le 13 juin, pour financer l'Ukraine à partir des intérêts produits par les fonds russes placés en Europe et gelés depuis 2022. La principale victime de ce soudain coup de projecteur risque d'être la place financière européenne, et singulièrement française et belge, qui avait su profiter d'une quasi totale discrétion au cours de ces vingt dernières années pour s'imposer comme intermédiaire sûr sur les marchés de titres centraux internationaux. Euroclear, basé à Bruxelles, est le nom d'un des deux établissements de dépôt de ces titres (DICT en français, ICSD en anglais), l'autre étant le plus connu, Clearstream, au Luxembourg. Tandis que ce dernier était devenu en 2002 la propriété à cent pour cent de la Bourse allemande, le premier avait réussi à regrouper un puissant actionnariat où la Caisse des dépôts et consignations a fait son entrée en 2022 à hauteur de 5,42 %. L'établissement gère 2 400 clients institutionnels pour un montant de 38 000 milliards d'euros d'actifs (multiplié par six depuis 2001). Parmi lesquels la Banque centrale de Russie pour un montant estimé à 200 milliards.

Ces actifs ne sont pas des dépôts monétaires mais des titres, dont des obligations d'État, bons du Trésor, y compris de la dette publique française. En mars 2022, les transactions avec Moscou furent arrêtées. Euroclear s'occupait d'encaisser les coupons. Ce n'est pourtant qu'en février 2024 que le Conseil européen ordonne à Euroclear de mettre de côté ces intérêts estimés à environ 3 milliards, avant de décider le 21 mai 2024 de les transférer à la Facilité européenne pour la paix (FEP) qui finance l'effort de guerre de l'Ukraine. Le Conseil européen avait fini, grâce à l'abstention hongroise, par adopter un plan de 50 milliards d'euros d'aide dont 33 sous forme de prêts dont l'UE se rembourserait par les fameux intérêts qui de toute façon sont versés en partie par les États membres au titre de leur dette.

Or, parallèlement, le Trésor américain, devant l'impasse créée par le refus de la Chambre des représentants d'autoriser les 60 milliards de \$ d'aide à l'Ukraine (ce qu'elle a fini par voter en avril), avait imaginé un autre stratagème qui était de lever un emprunt de 50 milliards de \$ (46 milliards d'€) également remboursé par les mêmes intérêts.

L'accord trouvé à Paris entre Biden et Macron puis validé au G 7 italien va placer Euroclear au centre du jeu puisqu'il revient à la technique financière de donner corps à autant d'approximations politiques. Le Premier ministre belge, Alexander De Croo, avait effectué une visite éclair à Washington le 31 mai pour tirer la sonnette d'alarme, comme le rapporte le quotidien belge *Le Soir* : « Si le G 7 se met d'accord et si les aspects techniques sont bons, nous serons l'exécuteur de cela. On veut une solution juridiquement stable. »

Euroclear, qui se prévaut d'« assurer la sécurité et la bonne exécution des échanges sur les marchés », se serait bien passé de cette publicité. Dans sa tour postmoderne de seize étages (Tour Baudouin, dite Tour Euroclear, 1 boulevard du Roi Albert II), à Saint-Josse, commune bruxelloise, on redoute les conséquences.

Y. L. M.



Les Faits marquants

■ **Bolivie.** – Le général Juan José Zúñiga s'est engagé, le 26 juin, dans une tentative de coup d'État militaire. Malgré les véhicules blindés encerclant son palais, le président Luis Arce, au pouvoir depuis trois ans, n'a pas cédé. Il a pu déjouer le soulèvement, soutenu par la police à laquelle s'étaient joints des civils. Démis de ses fonctions et arrêté, le général Zúñiga accuse Arce d'avoir lui-même fomenté cette opération afin de rehausser sa popularité.

■ **Chine.** – Le 28 juin, à l'occasion des célébrations du 70^e anniversaire de la « coexistence pacifique » avec l'Inde et la Birmanie, doctrine au fondement de la politique étrangère chinoise, Xi Jinping a prononcé un discours dans lequel il a prôné un « monde multipolaire, égal et ordonné ». Il a annoncé une série de mesures destinées à la jeunesse des pays du Sud global, notamment l'octroi de bourses d'excellence.

■ **Kenya.** – Le pays a été secoué par des manifestations contre l'instauration de nouvelles taxes. La situation s'était envenimée le 25 juin à Nairobi après une tentative d'intrusion, dans le Parlement. Un bilan faisait état de 30 tués et 300 blessés. Le gouvernement a renoncé à ses réformes.

■ **Iran.** – Le député « réformateur » Masoud Pezeshkian a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle le 6 juillet, avec quelque 16 millions de suffrages contre 13 à « l'ultraconservateur Saïd Jalili ». Sa marge de manœuvre face au guide suprême Ali Khamenei est étroite.

■ **Pays-Bas.** – Les quatre partis de droite, qui avaient gagné les élections législatives de novembre 2023, avaient désigné, le 28 mai, un Premier ministre indépendant : Dick Schoof, 37 ans, ancien directeur général du Renseignement. Celui-ci est entré en fonction le 2 juillet avec un gouvernement de 15 ministres, dont 4 vice-Premiers ministres. Il y a un ministre de l'Asile et de l'Immigration.

CASIMIR MAZET.



SOURCE: SITE OFFICIEL DE LA FAMILLE ROYALE DU ROYAUME UNI.

Monarchies européennes

Rôle et prérogatives du souverain

Par Denis Cribier

Pour les peuples européens qui vivent en monarchie, le souverain est une figure bien plus que symbolique. Garant du bon fonctionnement des institutions, il permet l'expression d'une démocratie souvent plus vivante que dans nos républiques.

Si l'on excepte la principauté d'Andorre et la Cité du Vatican, aux caractéristiques bien particulières, dix autres États européens ont conservé leur monarchie, héréditaire, tout en constituant également des démocraties à part entière : le Royaume-Uni, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la Suède, la Norvège, le Danemark, le Liechtenstein et Monaco.

Un chef d'État indépendant au service du bien commun. – Le régime politique de ces États est souvent cité en exemple, comme modèle de continuité, de stabilité et de préservation de l'unité nationale. En effet, il se caractérise par le service permanent d'une famille fondatrice, liée aux origines historiques de l'État, incarné et défendu à travers les siècles par son chef, indépendant des intérêts particuliers, des clans et des partis politiques, pour le bien commun de chaque nation.

Selon l'histoire et la constitution propre à chaque pays, le monarque exerce différemment, et avec plus ou moins d'importance, ses prérogatives, dans le cadre d'un régime parlementaire de séparation plus ou moins souple des pouvoirs (seule, la monarchie au Royaume-Uni ne dispose pas de constitution écrite, mais est régie

par de grands textes fondamentaux, des lois et la coutume).

Une légitimité à la fois historique, démocratique et populaire. – De fait et de droit, le chef de l'État, non élu, détient néanmoins une légitimité à la fois historique, démocratique et populaire : historique de par ses origines et son inscription dans une longue liste de prédécesseurs s'étant succédé à la tête de l'État, constituant la dynastie nationale ; démocratique, du fait de la règle de succession établie par la constitution et approuvée soit directement par référendum comme en Espagne, soit indirectement par le Parlement (comme en Belgique), à quoi s'ajoutent la manifestation du consentement populaire à chaque avènement de règne et la possibilité d'abolir à tout moment la monarchie, par voie parlementaire ou par référendum ; populaire, du fait des services effectifs rendus à la nation.

Un chef d'État gardien des institutions nationales, garant de l'unité nationale, de la démocratie et de l'intégrité territoriale. – Les monarques européens ont tous un rôle de représentation suprême à la tête de l'État et dans les relations internationales, à la fois dans l'intérêt et pour le

compte du gouvernement en place, mais aussi, de manière générale, dans l'intérêt de l'État. C'est tout particulièrement le cas au Royaume-Uni où le roi est par ailleurs chef du Commonwealth, constitué de 56 nations dans le monde, dont 15 le reconnaissent également comme leur chef d'État, en tant que roi.

En Espagne, selon l'article 56 de la constitution espagnole, le roi est « *le plus haut représentant de l'État espagnol dans les relations internationales, spécialement avec les nations appartenant à sa communauté historique...* ».

Les monarques accréditent également les ambassadeurs, accueillent les chefs d'État en visite officielle et, au même titre, se rendent à l'étranger.

Par ailleurs, ils ont tous un lien privilégié avec les différents corps de l'armée, dont ils sont issus pour y avoir fait nécessairement leurs classes en tant qu'héritier ou héritière du trône. Symboliquement ou de manière active, ils sont chefs des armées.

A minima, ils ont tous un accès direct tant au gouvernement – soit pour être informés des affaires de l'État, soit pour être consultés – qu'au Parlement, pour s'adresser à la représentation nationale dans le cadre du fonctionnement régulier des institutions.

Les monarques européens sont en contact direct avec la population, les personnalités et dignitaires du pays (lors de visites, d'inaugurations, de cérémonies, d'audiences...) et s'expriment devant la nation par des discours soit validés par le gouvernement, soit tout à fait personnels, notamment lors des vœux annuels des fêtes de Noël ou de nouvel an, ou lors de circonstances exceptionnelles.

Ils sont également source des honneurs, remettent diverses décorations, prix aux personnes méritantes, et confèrent même des titres nobiliaires, comme au Royaume-Uni et en Espagne. Défenseurs de nobles causes, ils s'investissent dans le soutien à de nombreuses associations qu'ils président de manière honorifique ou parrainent de manière active.

Cela constitue le plus petit dénominateur commun qui caractérise le rôle du monarque européen, avant tout gardien des institutions nationales, garant de l'unité nationale, de la démocratie, et de l'intégrité territoriale du pays, et la Suède en est l'exemple typique : ne disposant plus de prérogatives qualifiées de politiques depuis la réforme constitutionnelle du 1^{er} janvier 1975, le roi de Suède exerce néanmoins pleinement ce rôle de garant, de représentation active, de conseil, de facilitateur, et tribunitien, au service de la nation.

Une autorité morale et arbitrale. – *A minima* et à condition de faire preuve d'exemplarité et d'impartialité, le monarque européen est une autorité morale, comme en Suède. Cependant, dans tous les autres États, il exerce également une fonction arbitrale à différents degrés.

Cet arbitrage peut être décliné sous trois formes distinctes et complémentaires, que l'on pourrait qualifier : d'influence, de régulation, et d'interposition, voire de recours.

L'arbitrage d'influence, parfois qualifié de *soft power*, a été théorisé en 1867 par l'auteur de *The English Constitution*. Selon Walter Bagehot, le monarque britannique dispose de trois droits : « *le droit d'être consulté, le droit d'encourager et le droit de mettre en garde* ».

À ce titre, le chef de l'État est considéré comme le conseiller suprême du gouvernement qui, devant le monarque, doit s'expliquer sur ses actes et son action politique.

Cet arbitrage s'exerce différemment dans les différentes monarchies européennes. Ainsi, au Royaume-Uni, il a lieu de manière hebdomadaire, lors de l'audience accordée au Premier ministre par le roi. Au Danemark, selon l'article 17 de la constitution, le roi préside le Conseil d'État (Conseil des ministres) tout comme en Norvège. Aux Pays-Bas, selon l'article 42 de la constitution, le roi est même un membre à part entière du gouvernement : « *Le gouvernement est formé du roi et des ministres.* » Il ne peut ainsi se réunir en l'absence du roi. En Espagne, selon l'article 62 de la constitution, le roi préside le Conseil des ministres « *quand il l'estime opportun, à la demande du président du gouvernement* ».

Le monarque exerce son influence au service du bien commun avec la hauteur de vue due à son indépendance, à l'expérience de son règne, dans le souci du

temps long : en questionnant, en interpellant, en recommandant, en avertissant, en suggérant – non seulement comme conseiller, mais aussi comme guide, initiateur, incitateur, facilitateur, médiateur, sonneur d'alerte du gouvernement. En Norvège, le roi peut même donner des directives au gouvernement (art. 13 de la constitution). Au Liechtenstein, le prince partage l'initiative des propositions de loi avec le gouvernement et la Diète (art. 64 de la constitution).

Cet arbitrage d'influence, en amont de la signature apposée par le monarque sur tous les actes gouvernementaux et les lois pour leur donner force exécutoire, n'est pas négligeable.

D'anciens Premiers ministres au Royaume-Uni, ou ministres aux Pays-Bas, ont pu relater que, sous les règnes des reines Élisabeth II et Béatrix 1^{re}, il n'était pas rare qu'une position du gouvernement exposée au monarque en début d'entretien, fût perçue d'un regard différent en fin d'entretien, et finalement modifiée, après le contact avec les souveraines.

Libérer la tête de l'État des joutes partisans est une des conditions pour rendre la démocratie plus vivante, plus apaisée et plus constructive.

L'arbitrage de régulation consiste à veiller au fonctionnement régulier des institutions, à l'exemplarité et à la recherche d'efficacité.

Le monarque, garant de l'unité nationale et de la démocratie, a pour rôle essentiel de nommer le Premier ministre et les membres du gouvernement, en fonction de la représentation nationale issue des élections législatives. Généralement, le Premier ministre est issu du parti politique ayant remporté le plus de sièges et dont il est également le leader, mais il arrive qu'en cas de coalition ou de divisions entre les partis, de décès ou d'empêchement, le monarque ait un rôle à jouer pour faciliter la constitution du gouvernement : il est ainsi à la fois au centre de l'échiquier politique et au-dessus des partis.

Même au Royaume-Uni, où cette nomination est pour ainsi dire une formalité, la reine Élisabeth II, à deux reprises, a été obligée de faire un choix : pour la nomination d'Harold Wilson et celle d'Edward Heath. En Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas, il n'est pas rare de voir le monarque s'investir pour pouvoir nommer le Premier ministre. Quant aux ministres et aux hauts fonctionnaires, nommés généralement sur proposition du Premier ministre, le monarque a toujours la possibilité de refuser sa signature pour le nom d'une personnalité dont la réputation pourrait nuire à l'image de l'État, ou de faire valoir une préférence pour un choix plus pertinent, sans que les ministres soient nécessai-

rement à la fois responsables devant le Parlement et devant le roi. Cependant, ce régime dualiste existe en Norvège et au Liechtenstein (où, par ailleurs, le prince fixe l'ordre du jour du gouvernement : art. 85).

Le monarque exerce également son arbitrage de régulation dans le fonctionnement du Parlement en le convoquant, en ouvrant et clôturant ses sessions en accord avec le Premier ministre, et en décidant de l'opportunité d'accorder ou non sa dissolution, à la demande de celui-ci (sauf en Norvège, où le Storting ne peut être dissous). Au Liechtenstein, le prince dispose seul du pouvoir de dissolution de la Diète (art. 48 de la constitution).

En matière de référendum, seule la constitution espagnole (en son article 92) donne au roi une fonction de régulation : « *Le référendum est convoqué par le roi sur la proposition du président du gouvernement, avec l'accord préalable du Congrès des députés.* »

Enfin, la sanction du monarque sur les actes gouvernementaux et les lois ainsi que leur promulgation, qui leur donne force exécutoire, régule et valide le bon déroulement du processus démocratique qui s'impose à tous.

On notera une particularité de la monarchie néerlandaise où le roi est également le président du Conseil d'État, la plus haute juridiction du pays, comme en France. Symboliquement, dans toutes les monarchies, la justice est rendue au nom du monarque, auquel tous les corps de la nation prêtent serment de fidélité et de loyauté, et qui, en général, dispose du droit de grâce.

L'arbitrage d'interposition, voire de recours, se manifeste par le refus définitif ou suspensif de la sanction royale. Dans certaines circonstances, il arrive que la question soit soulevée : ainsi récemment en Espagne, contre la loi d'amnistie des séparatistes catalans, ou au Royaume-Uni lors du Brexit. Toutefois, les monarques européens, soucieux de garantir l'unité nationale, optent traditionnellement en amont pour un compromis, ou le *statu quo*, plutôt que pour un veto qui pourrait ajouter, à la crise politique, une crise constitutionnelle. En effet, ce veto théorique qualifié de « *pouvoir de réserve* » n'est pas constitutionnellement « codifié », hormis en Norvège où la constitution le prévoit à titre suspensif, aux articles 77 et 78, et au Liechtenstein (art. 65).

Libérer la tête de l'État des joutes partisans, au service du bien commun et de manière indépendante, est une des conditions pour rendre la démocratie plus vivante, plus apaisée et plus constructive, ainsi que le démontrent les monarchies européennes, où le mode d'élection des députés au scrutin proportionnel n'est pas nécessairement vécu comme facteur de chaos. ■



Le maréchal de France
Jean de Lattre de Tassigny
(1889-1951).
Sa devise : « Ne pas subir ».

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : WILLEM VAN DE POLL.

Jean de Lattre de Tassigny

Le maréchal qui a libéré la France

Par François-Marin Fleutot

A l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, nous avons voulu rappeler la figure du chef qui conduisit nos armées jusqu'au cœur du Reich et qui signa, pour la France, la capitulation de l'Allemagne.

Jean de Lattre de Tassigny est né le 2 février 1889 en Vendée, à Mouilleron-en-Pareds. Ses ancêtres sont magistrats, receveurs des tailles, échevins, écuyers ou prêtres. Quelques militaires dans les armées royales : un Jean tombé à Fontenoy, un Antoine mort dans l'armée de Condé. L'arrière-grand-père, Laurent-Émile, officier dans les dragons de la garde et page de la duchesse d'Angoulême, accompagne le roi Charles X dans son exil écossais.

Du côté de sa mère, chaque biographe s'acharne à parler de cette Marie-Louise de Denant qui a épousé le garde national François Henault. On oublie quelque peu que le père et les deux frères de la jeune fille ont combattu dans les armées vendéennes et que trois de ses sœurs furent victimes de la Terreur. La jeune mère élève ses enfants dans la haine du « Bleu ». Sa petite-fille, la mère de Jean de Lattre, est comme son aïeule : chouanne, catholique et royaliste. Lorsqu'elle voit passer Georges Clemenceau, elle se signe à la vue du « mangeur de curés ». Comme le dit Jacques Dinfréville : « Sa mère lui apprend la légende des partisans de la Vendée militaire, dont avaient

été les habitants de Mouilleron. [...] Il fera le pèlerinage du mont des Alouettes, la butte sacrée des Blancs, le Mont-Valérien de leur résistance. [...] »

La formation d'un chef. – Son père, le maire du village, décide de l'envoyer au collège Saint-Joseph de Poitiers. Il y croise les descendants des plus illustres familles vendéennes : des Autichamp, des La Rochebrochard, des Chèvrelière, etc. En 1904, le jeune Jean quitte l'Ouest pour poursuivre ses études à Paris, au collège de la rue de Vaugirard. Il y suit les cours d'histoire d'un dénommé Henri de Gaulle.

Puis il prépare Saint-Cyr à l'école de la rue des Postes. Nous sommes en 1905, les congrégations subissent la dure loi laïcarde du « petit père Combes ». Son oncle Jean de Lattre (l'ancien), en poste à Thouars, refuse de faire l'inventaire des biens du couvent des religieuses. Il va même jusqu'à défilier dans la petite ville en tenant le bras de la mère supérieure. Tout cela, on le sait, n'est pas bien vu du ministre de la Guerre qui met en fiches ces mauvais républicains que sont les bons Français royalistes et catholiques.

En 1908, il est reçu quatrième à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (promotion Mauritanie). Il n'est pas le premier de Lattre à faire cette formation. Son oncle est passé par là, laissant même un beau souvenir de son passage. Au décès du comte de Chambord, le 24 août 1883, Jean de Lattre hisse, en hommage au roi disparu, le drapeau blanc crêpé de noir. À son arrivée à l'École, on demande au futur maréchal son lien de parenté avec ce Jean de Lattre : « Oui, c'est mon oncle et j'en suis fier ! »

Au début du siècle, le jeune homme, avec son ami Théodore de Fallois, rencontre les milieux néo-monarchistes de l'Action française (AF). Ils ne semblent pas enthousiastes des théories maurrassiennes. De toute manière, Jean a choisi la carrière militaire, pas la politique ! Il n'en demeure pas moins fidèle aux traditions d'honneur de sa famille.

Il fait la Grande Guerre, est blessé plusieurs fois, repart, quitte la cavalerie, rejoint les fantassins et s'illustre à nouveau. Simple sous-officier, il en sort capitaine. Après guerre, de passage auprès de sa famille, il rend visite à l'autre célébrité de Mouilleron-en-Pareds : Georges Clemenceau (1841-1929). Ce dernier, voyant s'éloigner le jeune officier, dit : « Regardez-le bien, celui-là, et souvenez-vous de lui. Il ira loin, très loin. »

Après, il caserne à Bordeaux, à Bayonne, et enfin part au Maroc dans l'armée du maréchal Lyautey. Il se rend à Larache (Maroc espagnol) rendre hommage à la famille de France en exil. Blessé, il est même soigné à Fez par la reine Amélie du Portugal et sa belle-sœur, la duchesse de

Guisse. Le 25 août 1926, il quitte le protectorat.

De retour en métropole, il songe au mariage. Le député de Vendée Jean de Tinguy du Pouët (1875-1951) se fait entre-metteur. « *Il a invité son ancien collègue de la Chambre, Raoul Calary de Lama-zière, père d'une jeune fille prénommée Simonne. Les Tinguy, de la Vendée catholique et monarchiste, connaissent fort bien les de Lattre, de la même veine sociale.* » Le mariage a lieu le 22 mars 1927 ; le premier témoin du commandant de Lattre est son ami Alphonse Juin. Le 25 novembre 1929, le jeune couple est parmi les rares Vendéens catholiques à assister aux obsèques civiles de Georges Clemenceau.

Le temps des calomnies. – En 1931, Pétain quitte la vice-présidence du Conseil supérieur de la défense nationale. Il est remplacé par Maxime Weygand (de février 1931 à janvier 1935). Le 20 juin 1932, le lieutenant-colonel de Lattre est affecté au secrétariat du général. Pour le compte du généralissime, il suit l'évolution de la politique étrangère. Comme tous les militaires, à ce poste, il est en contact avec les députés de tous bords.

Dès 1932, et surtout en 1933, les militaires sont parfaitement au fait du réarmement allemand. Weygand propose de relancer l'alliance franco-russe. Sur son ordre, le lieutenant-colonel de Lattre va être très actif dans le milieu politique.

Pas simple d'y retrouver ses brebis : bien plus que le Parti communiste français, membre du « Komintern », ce sont des militaires, insoupçonnables d'amitié avec le régime politique de Staline, qui vont pousser à cette alliance. Évidemment, les idéologues manichéens la condamnent. Maurras et compagnie dénoncent cette infamie... Première escarmouche contre ce lieutenant-colonel de Lattre...

Mais la France est en ébullition. Le pays va mal, gouverné depuis 1924 (cartel des gauches) par des alliances disparates autour du Parti radical, entre le centre gauche, le parti socialiste et le centre droit. Les élections de 32 n'apportent aucun changement. Avec l'affaire du petit escroc Stavisky en janvier 1934, sous les dénonciations de l'Action française, le Parti communiste, les Ligues d'anciens combattants, les groupuscules fasci, etc., descendent dans la rue. Après les événements, deux commissions d'enquête parle-

« L'âme commune de l'armée Rhin et Danube est née de l'amalgame intime et fraternel des 250 000 soldats venus de l'Empire et des 137 000 FFI. »

Jean de Lattre de Tassigny.

mentaire sont diligentées.

Faute de découvrir un quelconque complot d'extrême droite, Philippe Boegner décrit dans le journal *Marianne* une rencontre « *secrète* » entre Maxime Real del Sarte (AF) et le lieutenant-colonel de Lattre de Tassigny, de l'état-major de Weygand. En effet, les deux hommes se sont rencontrés et de Lattre a été reçu dans l'atelier du sculpteur le 2 février. Mais la discussion n'a pas concerné un pseudo complot pour organiser un coup d'État, bien au contraire. D'après l'artiste, le militaire lui aurait déclaré : « *Vous savez que nous allons au devant de très sérieux événements... Il faut absolument que vous alliez voir Frot [ministre de l'Intérieur] ; il vous attend.* » Et il ajoute que, pour lui, Frot est un bon patriote...

Del Sarte écrit à la commission. Cette dénonciation laisse entendre qu'il y aurait eu un « *complot* » autour de quelques politiques, sans apporter la moindre preuve. De là est né un imbroglio presque absurde. De Lattre est entendu par la commission et blanchi de tout soupçon. Mais *L'Action française* (1), sous la plume de Picot de Plédran, dénonce « *l'énigmatique figure du colonel* » et ressort l'affaire des contacts avec les Soviétiques. Tout cela semble nauséabond, mais le mal est fait. Bernard Destremau, son biographe, écrit : « *En tout cas, ce sera pour Jean de Lattre la fin des illusions. Il n'oubliera jamais l'épreuve que lui avait infligée une société dont il était issu, ainsi que les journaux qu'elle savourait.* »

Un an plus tard, Weygand, atteint par la limite d'âge, quitte le conseil de guerre. Le lieutenant devenu colonel de Lattre est maintenu à l'état-major auprès du général Georges. Puis il quitte le Conseil et rejoint le 151^e régiment d'infanterie à Metz. Entre 1937 et 1938, il suit des cours au Centre des hautes études militaires et devient, en 1938, chef d'état-major du gouverneur militaire de Strasbourg, le général Héring. Il est promu général de brigade le 22 mars 1939.

L'extrême droite, qui n'a jamais digéré l'affaire russe et ses déclarations à la commission d'enquête, prend prétexte de sa promotion pour le dénoncer de nouveau. *Gringoire* publie, le 2 avril 1939, un article où l'on peut lire : « *Lors du 6 février 1934, notre attention fut attirée sur un colonel nommé de Lattre de Tassigny, qui manifestait bruyamment sa satisfaction à l'annonce que 24 patriotes étaient tombés, place de la Concorde... Depuis, nous consentions à passer l'éponge sur les incartades de cet officier... M. de Lattre n'a pas à se plaindre. [...] Il a un avancement rapide... Le voilà général à 50 ans...* »

Le 11 août 1939, *L'Action française*, sous la plume du colonel Georges Larpent (2) qui fait l'intérim de Charles Maurras, reprend les accusations de son confrère et laisse soupçonner que ce général serait pro-stalinien et aurait mouillé sa chemise dans le pétrole russe...

De la bataille de France à la Résistance. – La guerre trouve de Lattre à la 5^e armée. Le 1^{er} janvier 1940, il prend le commandement de la 14^e division d'infanterie, la fameuse « *division des As* », qui se bat à Rethel, repoussant pendant un mois la Wehrmacht, faisant 2 000 prisonniers. Elle n'arrêtera pas de combattre en Champagne, sur la Marne, l'Yonne, la Loire, Nevers, en Auvergne, jusqu'à la signature de l'armistice.

En juillet 1940, l'armée française est réduite à 100 000 hommes. Derrière le généralissime Weygand s'organise, se réorganise, dans la clandestinité, une armée de la revanche. Une partie des généraux, au départ fidèles à Pétain, vont s'y engager.

De Lattre n'est pas pétainiste ou anti-pétainiste, il n'a pas à l'être. Il respecte le vieux Maréchal que sont allés chercher les politiques. Comme Weygand, il obéit au chef, un chef qu'il n'a pas choisi. Il est, de juillet à septembre 1941, commandant militaire du Puy-de-Dôme et organise, hors les Chantiers de jeunesse, une école de cadres dans le château d'Opme (près de Gergovie) qu'il fait reconstruire par des étudiants alsaciens réfugiés et ses soldats. Dans tous ses postes de commandement, de Lattre crée des écoles de formation.

À la mort du secrétaire d'État à la Guerre, le général Huntziger, en novembre 1941, il tente, sans succès, d'obtenir ce poste. Il est promu général de division et part en Tunisie de fin septembre à février 1942. Il établit immédiatement ses troupes. Ayant refusé de ravitailler l'Afrika Korps de Rommel, il est rappelé en métropole.

Malgré l'hostilité des collabos, le nouveau général est nommé commandant de la 16^e division militaire de Montpellier. Il poursuit son objectif : redonner du courage aux jeunes soldats. Il est reconnu comme un vrai entraîneur se consacrant corps et âme à ses troupes. Malgré ses réussites, il est le seul chef de région qui ne reçoit pas la Francisque.



Plaque commémorant la captivité du général de Lattre de Tassigny au fort de Montluc à Lyon durant l'hiver 1942.

La Résistance s'intéresse à lui. Après son évocation, le général Giraud le contacte sans résultat. Même Jean Moulin lui propose de devenir le chef de l'Armée secrète... Mais de Lattre n'est pas un général séditieux. Et pourtant !

Après la libération-occupation de l'Algérie française (8 novembre 1942) par les États-Unis, Hitler décide d'occuper la zone Vichy. Le 11 novembre, à 5 heures 30, la Wehrmacht franchit la *Demarkationslinie* à Moulins, Digoin, Bourges. Du côté italien, le général de Castiglioni occupe toute la région qui va de la Durance à Genève. Sur ordre du général Eugène Bridoux, l'armée française s'encaserne. Dès le 12, le maréchal Gerd von Rundstedt peut envoyer à ses supérieurs un télégramme de victoire : « *L'armée française est loyale, aide les troupes. La police française est empressée et pleine de bonne volonté.* »

A Montpellier, le général de Lattre de Tassigny prend <https://mail.google.com/mail/u/0/#inbox/FMfcgzQVxb-dpGrTSgnlgBvGdSPmxIBKp> des mesures correspondant aux ordres du général Jean-Édouard Verneau de 1940 : en cas d'invasion étrangère, organiser des bastions de résistance. Il téléphone à Vichy. Eugène Bridoux lui confirme que la « *Ligne* » a été franchie et que les soldats doivent rester dans leurs casernements. De Lattre, ulcéré, coupe court à la conversation et dit à sa femme : « *On ne peut concevoir une autre solution que de se battre jusqu'au dernier...* »

Accompagnés du commandant André Tabouis, de Jean Constant, de René Perpère et du colonel Henri Morel, ils partent vers Port-Vendres. Ses hommes ne le rejoindront pas, retenus dans les casernes par les pétainistes. Dans la nuit du 11 au 12, il comprend qu'il est seul. Le chef de la gendarmerie de Saint-Pons-de-Thomières le met en contact avec le préfet de Montpellier qui lui annonce qu'il est relevé de son commandement.

Par un communiqué, le seul émanant de l'état-major de l'armée française le 12 novembre 1942, Vichy annonce cette grande victoire : « *Après avoir erré dans la campagne, le général de Lattre de Tassigny s'est rendu au premier officier de gendarmerie qu'il a rencontré. Ses partisans se sont dispersés. Il a été arrêté. La personnalité du général n'est pas inconnue. Son ambition était de devenir le chef des forces rebelles. Sa carrière de factieux aura été courte. Il appartient maintenant à la justice militaire.* »

La presse collabo se déchaîne. Marcel Déat l'appelle « *un bouffon, un pitre* ». Lucien Rebatet titre « *La dissidence de Rocambo* ». *L'Action française* du 16 novembre commente l'arrestation, reprenant une partie du communiqué de l'armée, donnant une fausse date...

Le 10 décembre, de Lattre est transféré à Lyon en attente de son jugement devant une juridiction particulière de Vichy : le tribunal d'État dont le président est Joseph



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : XAVIER CARÉ.

Jean de Lattre de Tassigny et son fils Bernard. Le lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny, du 1^{er} régiment de chasseurs, tombera le 30 mai 1951 lors de l'assaut viet sur Ninh Binh (Tonkin).

Darnand (chef de la Milice). Le 9 janvier 1943, le général Jean de Lattre de Tassigny se présente devant ses juges. En défense il affirme : « *C'était de la folie ! Quels sont ceux qui le disent ? Ceux-là mêmes qui ont trouvé raisonnable que, pour le principe, nos détachements squelettiques de Madagascar résistent aux Anglais, que nos unités désarmées d'Afrique du Nord résistent aux Américains. Se faire tuer pour le principe, est-ce raisonnable quand on se bat contre les Alliés ? Est-ce fou quand on se bat contre nos ennemis ?* » Il est condamné à dix années d'emprisonnement pour abandon de poste et tentative de trahison.

Arrêté, jugé, il est enfermé à la prison Saint-Paul de Lyon. « *De Lattre ne pense qu'à fausser compagnie à ses geôliers. Avec élégance, si possible !* » Plusieurs tentatives, avec l'aide de l'armée, de la Résistance, vont échouer. Il va s'appuyer seulement sur sa femme, son fils, trois gardes et son fidèle chauffeur, Louis Roetsch. Parvenant à s'évader de la maison d'arrêt de Riom dans la nuit du 2 au 3 septembre 1943, le général saute dans la voiture qui l'attend. Le réseau Alliance organise ses caches et son transport. Dans la nuit du 16 au 17 octobre, le général de Lattre quitte, en avion, la France pour l'Angleterre. Le 18 octobre, la BBC rassure Alliance et sa famille.

Le 11 novembre 1943, le général de Lattre de Tassigny est fait général de corps d'armée par le général de Gaulle. De Lattre part pour Alger. Commence alors pour lui une tout autre aventure, celle de la 1^{re} armée. « *À l'exception d'une des divisions blindées, la 2^e DB, que commande le général Leclerc et que choisit le général de Gaulle pour représenter nos forces aux opérations de Normandie, la totalité de ce*

corps de bataille entre dans la composition de l'Armée B. » Cette 1^{re} armée, sous son autorité débarque en Provence, balaie, avec l'aide des maquis et des résistants, la Wehrmacht du sud et de l'est de la France. Les combats de la Libération la conduisent jusqu'en Allemagne... Le 8 mai 1945, le général de Lattre signe pour la France, la capitulation allemande au quartier général du maréchal Joukov.

Il poursuivra sa carrière allant jusqu'en Indochine où il verra disparaître son fils unique, Bernard, le 30 mai 1951, près de Ninh Binh (Tonkin). De Lattre de Tassigny meurt à Neuilly-sur-Seine le 11 janvier 1952. Il est élevé à la dignité de maréchal de France, à titre posthume, le jour de ses funérailles célébrées en la cathédrale Notre-Dame de Paris. ■

(À suivre : Henri Morel.)

BIBLIOGRAPHIE :

- Jean de Lattre de Tassigny, *Histoire de la 1^{re} armée française, Rhin et Danube*, Plon, 1949.
- Simonne de Lattre de Tassigny, *Jean de Lattre, mon mari*, Presses de la Cité, 1972.
- Bernard Destremau, *Jean de Lattre de Tassigny*, Flammarion, 1999.
- Jacques Dinfreville, *Le roi Jean, Vie et mort du maréchal de Lattre de Tassigny*, La Table ronde, 1964.

(1). Articles de *L'Action française* sur la commission d'enquête, et la lettre de Real del Sarte : 20, 24, 25, 27, 28 avril 1934.

(2). Georges Larpent (1866-1943), colonel bonapartiste, virulent antisémite, publie deux livres sous le pseudonyme de d'Henri Dutrait-Crozon (l'un avec Frédéric Delebecque) en 1909 : *Précis de l'Affaire Dreyfus*, et, l'année suivante, les deux militaires et Charles Maurras : *Si le coup de force est possible*. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il s'engage dans la collaboration.



La reine Marie Antoinette, par Elisabeth Vigée Le Brun (1783).

Marie-Antoinette

La femme qui nous divise le plus

Par Dominique Decherf

Charles-Eloi Vial nous livre un portrait vivant et sérieusement étayé de la souveraine, loin des caricatures ou des images d'Épinal.

Les royalistes sont traditionnellement déchirés entre la défense du roi Louis XVI au détriment de son épouse, taxée de tous les maux, et celle de la reine, créditée d'avoir été le seul homme de la monarchie, au débit d'un mari faible et indécis. Les époux sont réconciliés dans la mort. Une histoire téléologique éclaire rétrospectivement leur vie par leur fin. « *Peut-on dire la vérité sur de si nobles martyrs ?* », s'interrogeait Jacques Bainville à la veille de sa propre mort, ayant longtemps tergiversé sur un projet de biographie du roi, qu'il ne mena pas à terme.

Après 372 biographies et 121 romans consacrés à Marie-Antoinette entre 1900 et 2000, sans que le rythme s'interrompe ensuite, en quoi Charles-Eloi Vial renouvelle-t-il le genre ?

« *Une autre reine est possible* ». – Au terme de 700 pages, dans une prose qui se lit d'une traite, le jeune chartiste valide ainsi sa démarche originale, « *appliquant autant que possible un mode d'écriture en creux* ».

Les biographies classiques, « en plein », ont selon lui plutôt cherché à reconstituer les pensées et les sentiments du personnage qui souvent ne font que refléter de simples suppositions des auteurs. « En creux » implique au contraire de s'en tenir aux « traces » souvent infimes comme des comptes de fournisseurs. Ch.-E. Vial décortique les petits riens d'une vie quotidienne, cachée, cryptée, qui restitue la vérité au plus près d'une archiduchesse, d'une dauphine et d'une reine.

La dernière partie, titrée « *La maudite* », couvrant la période la plus connue, de 1789 à 1793, ne nous apprend rien ou plutôt confirme tout ce que l'on savait déjà. Comme on l'a déjà dit de Louis XVI, s'il était mort, comme son principal ministre Vergennes, en 1787, son règne aurait figuré parmi les plus grands de l'histoire de France.

Pour ce qui regarde Marie-Antoinette, la perspective est inversée : Vial prend le contre-pied à la fois de Stefan Zweig, son plus prestigieux biographe (1933), et de Sofia Coppola, réalisatrice du film à suc-

cès sur la jeune reine (2006). Contre le Viennois, il réfute l'image d'une femme ordinaire, voire banale, dont l'aura aurait été transfigurée par sa fin tragique. Contre l'Américaine, il pourfend la représentation d'une idole d'une génération déjantée et frivole. Selon Vial, elle ne fut ni l'une ni l'autre.

Loin de l'art, loin de la mode. – Ce livre veut rendre à Marie-Antoinette le rôle qui fut le sien à la fin de l'ancien monde auquel elle appartenait et à l'aube d'une ère nouvelle qu'elle ne voulait ni ne pouvait comprendre. À une époque où tout était en mouvement, elle a refusé d'incarner la tradition, mais, en devenant malgré elle actrice du changement, elle a fini par en devenir la victime. Une femme politique, donc, dont l'échec a fini par se transformer en victoire posthume.

La clé se révèle dans la parodie de procès qui lui fut imposée avant son exécution, du 14 au 16 octobre 1793. La politique avait été jugée en janvier dans le procès du roi. Finalement, les accusateurs de Marie-Antoinette ne s'attardèrent pas sur cet aspect. Après tout, « *l'Autrichienne* » pouvait-elle être inculpée pour connivence avec l'ennemi puisqu'elle était l'étrangère, considérée comme telle dès son mariage, isolée – sans doute, de son temps, la plus haïe ? Jacques Bainville faisait délicatement remarquer que, dans la période considérée d'activité diplomatique intense de la reine, du retour de Varennes (juin 1791) à la déclaration de guerre du 20 avril 1792, l'Autriche était encore notre alliée.

À Marie-Antoinette, il fut essentiellement reproché « la Cour », bien qu'elle ait eu Versailles en horreur. À Louis XVI, la monarchie ; à son épouse, l'ancien monde, ce qui deviendra « l'ancien régime ». Au roi de France, Louis Capet, sa connivence avec l'étranger, qualifiée de haute trahison, au cours des deux dernières années ; à la reine, veuve Capet, sa famille, ses enfants, son monde à part, son « étrangeté » ou son « extranéité », entre 1770 et 1789.

Arrivée à Compiègne et mariée à quatorze ans, reine à dix-huit, guillotinée à trente-sept : le mythe était inévitable. Dans ses *Réflexions sur la Révolution de France*, pourtant datées d'avril 1790, le penseur libéral britannique Edmund Burke avait prophétisé la suite, dans un passage resté célèbre sur l'illumination ressentie par l'auteur qui avait entraperçu à la Cour Marie-Antoinette, alors encore dauphine, en 1773. Mythe romantique ? Or Burke en déduit que « l'ère de la chevalerie est morte », et de poursuivre : « Celle des sophistes, des économistes et des calculateurs lui a succédé et la gloire de l'Europe est passée à jamais. »

Ch.-E. Vial, qui ne rapporte pas ce propos, s'interroge néanmoins sur le culte posthume de la reine, la légende et le merchandising à son sujet, comparable en cela à la mémoire de la princesse Diana : joie de vivre puis fin tragique au même âge. Au *Figaro Magazine*, l'auteur répondait : « Cette comparaison en dit davantage sur notre époque et notre façon d'envisager l'Histoire comme une succession de figures idéalisées que sur les femmes qu'elles ont réellement été, probablement toutes deux bien plus complexes que l'on peut le croire. » (6 janvier 2024).

« Icône incomprise ». – Marie-Antoinette est donc restée actuelle pour de mauvaises raisons. Quelles seraient les bonnes ? Sa « contre-politique » fut un échec. Ch.-E. Vial y voit l'essence de « la pensée réactionnaire », le retour au passé, Louis XVI incarnant de son côté une forme de « conservatisme mou », la résistance au changement.

L'opposition doit être relativisée si l'on élargit la focale à la diplomatie européenne. Le roi avait en charge l'État et bientôt la Nation. La reine appartenait à un monde en réseau, connecté, relié : son frère était empereur à Vienne, ses sœurs archiduchesses régnaient à Naples, à Parme, à Bruxelles ; par le comte de Fersen, elle avait l'oreille du roi de Suède. À chacun sa diplomatie, la seconde suppléant la première rendue inopérante. Comme le prévoyait Burke, l'Europe monarchique était déjà condamnée. ■

► Charles-Éloi Vial, *Marie-Antoinette*, Perrin, 2024.

Grandeur et décadence de l'État souverain

La Démocratie sans l'État ? Histoire d'une impasse, Gilles Amiel de Ménard, Éditions L'Harmattan, 2023.

La souveraineté est au fondement de la construction de l'État et, bien au-delà, s'avère consubstantielle à l'exercice du pouvoir démocratique, rappelle l'essayiste Gilles Amiel de Ménard.

Lueur d'espoir sans doute, signe des temps peut-être, la question de la souveraineté des États-nations – que la science politique européenne avait trop vite enterrée – se pose à nouveau. Parmi les récents ouvrages sur le sujet, celui de Gilles Amiel de Ménard mérite lecture et commentaire. L'intéressé se définit comme libre-penseur et l'on mesure, à l'impressionnante bibliographie mobilisée, le degré et la rigueur de sa réflexion. Partant du constat entendu que l'État s'est peu à peu privé de ses moyens d'action, en conséquence de ses engagements internationaux, en particulier dans le cadre contraignant de l'Union européenne, il remonte le fil de l'histoire qui a conduit à l'avènement de cette forme politique moderne. La clarté de la démonstration triomphe de la complexité de la problématique. Gilles Amiel de Ménard cerne l'essentiel en définissant les caractères d'une société devenue souveraine : son autonomie et sa dimension éminemment politique, cette dernière conduisant au choix de la démocratie et à la capacité de construire un État social, c'est-à-dire un État tourné vers la protection et le développement de la Nation.

S'inscrivant dans l'analyse de Norbert Elias, l'auteur rappelle que la pacification d'un territoire morcelé et l'installation d'une administration efficace ont été rendues possibles par la concentration progressive du pouvoir par la monarchie royale, contre une féodalité conflictuelle et finalement fragile. L'État absolutiste ainsi doté des attributs de la souveraineté, tels que Jean Bodin les identifie dès le XVI^e siècle dans ses *Six Livres de la République*, possède les moyens de ses ambitions et peut engager de véritables politiques publiques. La Révolution de 1789 ne fait que parachever l'édifice en transférant la souveraineté des mains du Roi à celles de la Nation.

Le chapitre que l'essayiste consacre à l'émergence de l'État social au XX^e siècle associe subtilement considérations économiques et réflexions institutionnelles. Il montre comment l'élite politico-administrative d'après-guerre a su tirer les leçons des échecs de la III^e République en mettant

en œuvre une planification qui fit le succès des Trente Glorieuses : fleurons industriels, sécurité sociale, développement infrastructurel... Ralliée de raison bien davantage que de conviction à l'interventionnisme étatique, cette même élite, une fois rétablie la situation économique du pays, n'a pourtant eu de cesse de réduire le périmètre de l'État et de le dépouiller de sa souveraineté. L'impasse que désigne Gilles Amiel de Ménard est celle que nous vivons à présent : comment une Nation peut-elle à nouveau décider démocratiquement de son avenir si les capacités d'agir lui ont été retirées ? ■

CASIMIR MAZET.



Gwenn et Monique chez les riches

Entre-soi, Le séparatisme des riches, Gwenn Dubourthoumieu et Monique Pinçon-Charlot, Éditions Pyramyd, 2024.

Le séparatisme des élites n'est pas une fiction à usage polémique. Le phénomène se vérifie par l'enquête et la photographie.

C'est un petit ouvrage élégant, tout à fait à la hauteur de son sujet. Je suggère de regarder d'abord l'ensemble des photographies. Elles sont belles, et les personnages qui y figurent paraissent dignes de la plus franche des admirations. Costumes stricts, tenues de chasse, robes du soir, hommes et femmes sont saisis par l'objectif au creux de salons cossus, dans la lumière dorée des sous-bois, sur les tribunes des champs de courses. Les corps des jeunes gens ne sont pas déformés par les pizzas arrosées de Coca-Cola, les visages de leurs parents résistent aux atteintes de l'âge et ces êtres hors du commun des mortels respirent la satisfaction d'être soi dans un monde qui, pour eux-mêmes, ne changera pas. Gwenn Dubourthoumieu nous donne à sentir le grand monde, et secrètement à l'envier. Ces bals, ces leçons d'escrime au Cercle des armées, ces dîners au Jockey Club, cette richesse qui ruisselle discrètement, pourquoi ne pas y prendre part ?



La réponse est dans le commentaire de Monique Pinçon-Charlot : cela ne se peut pas, parce que cela ne se fait pas. Ces gens raffinés, aux propos qu'on devine courtois, aux gestes parfaitement polis par une longue éducation au sein du cercle familial et dans des établissements choisis, peuvent tolérer quelques incursions dans leur monde – les jours de chasse à courre, par exemple, sauf au dîner de chasse –,

mais rien de plus. L'École des Roches, les rallyes, les cercles (de l'Automobile Club, du Bois de Boulogne...), les soirées somptueuses ne sont pas accessibles à ceux qui ont simplement gagné beaucoup d'argent. L'appartenance à cette fraction mondaine de la classe dominante est héréditaire ou se fait par de lents et complexes processus de cooptation.

Les mœurs policées des gens de ce monde masquent la violence de leur rapport à la société. Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon l'ont montré dans leur œuvre commune : la classe dominante est une classe mobilisée pour la défense de ses biens mobiliers et immobiliers, de ses territoires et de l'ensemble des privilèges qui lui permettent de se reproduire à l'identique. Il y a un séparatisme des riches, une culture pointilleuse de l'entre-soi qui implique une indifférence aux gens ordinaires malgré une référence appuyée à la religion catholique. Il est tout de même curieux de constater qu'on célèbre trois messes par semaine dans l'enceinte de la maison d'éducation de la Légion d'honneur, établissement public qui ne connaît d'ailleurs pas la mixité. Tenons pour hautement probable que le sermon consacré par Bossuet à l'éminente dignité des pauvres (1) n'y est guère étudié.

Aucun discours moralisateur ne convaincra les membres de cette contre-société de respecter les principes d'égalité et de fraternité. Il n'est cependant pas difficile de réintégrer cette classe rentière et prédatrice dans la collectivité nationale pour qu'elle prenne toute sa part à l'effort commun. Cela s'appelle la fiscalité, dès lors qu'elle tend à la justice sociale par une politique raisonnée de redistribution des revenus. ■

YVES LANDÉVENEC.

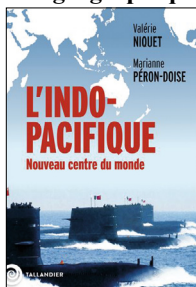
(1). Cf. la présentation par Alain Supiot du *Sermon sur l'éminente dignité des pauvres*, Fayard, Mille et une nuits, 2015.

Un nouveau centre du monde

L'Indo-Pacifique, Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise, Tallandier, mai 2024.

Le concept indo-pacifique, récent et évolutif, recouvre un contenu géographique et politique très divers.

À la différenciation entre démocraties libérales et États autoritaires s'oppose la notion, mal définie et d'interprétation contradictoire, de « valeurs asia-



tiques ». Le fait dominant, face auquel se positionnent des États et des organisations dont certaines englobent la Chine et d'autres pas, est la montée en puissance et l'agressivité chinoises.

Nul besoin de rappeler l'importance économique de la zone, la dépendance de la Chine et des pays développés envers les routes maritimes indo-pacifiques, doublées d'autoroutes sous-marines de câbles, mais on oublie souvent l'« économie bleue » menacée par la surpêche, dont une bonne part résulte d'un braconnage agressif.

La Chine populaire est à la fois désireuse de territorialiser une grande part du Pacifique, et dépendante de la liberté de navigation pour son approvisionnement et son commerce. Elle s'efforce de sortir de cette contradiction, d'une part en renforçant sa marine de guerre comme sa marine de commerce et de pêche, d'autre part par la politique des « nouvelles routes de la soie », réseau des clients et d'obligés, à grand renfort d'aides parfois somptuaires.

Un réarmement naval général est en cours, le porte-aéronefs et le sous-marin, nucléaire de préférence, étant à la fois instruments de puissance et affirmation statutaire.

La partie la plus intéressante est l'analyse de la position de la France. Elle revendique haut et fort son statut de nation riveraine, et le président se targue d'une vision indo-pacifique. Une diplomatie habile et le savoir-faire de nos forces armées ont pu en faire un acteur respecté, engagé contre les catastrophes naturelles, dans l'aide humanitaire et la défense des océans, où les gouvernements des quasi-États associés du Pacifique français ont su s'insérer. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

La gloire du Belem

Revue Le Chasse-Marée, Hors-série n°1, juin 2024. « Les cinq vies du Belem »

Le *Belem* est un de ces grands voiliers mythiques construits à Nantes à la fin du XIX^e siècle pour écrire le dernier chapitre de la marine à voile. La vapeur commençait à s'imposer, mais il restait un espace pour ces bateaux de transport des charges lourdes, non urgentes, qu'il fallait aller chercher très loin : le phosphate en Amérique du Sud, le charbon à transporter d'un pays à l'autre, etc. Et ces voiliers de travail nantais, par une alchimie mystérieuse, ont été des merveilles d'efficacité et de beauté. Efficacité : 10 membres d'équipage suffisaient à manœuvrer 1200 m² de voiles et faire avancer, à des vitesses moyennes de 10 nœuds, des navires de 750 tonnes transportant des charges de 700 tonnes. Beauté : avec les clipper anglais comme le *Cutty Sark*, plus anciens et en bois, les trois-mâts nantais en fer ont été célébrés pour leurs lignes.

De cette époque, de ces dizaines de navires, seul le *Belem* est encore actif. Il doit sa longévité, ces 124 ans, à une histoire mouvementée. De navire de charge à ses débuts en 1896, il devint yacht britannique en 1914, année de son achat par Lord Grosvenor, duc de Westminster, qui fut séduit par son habitabilité. Le *Fantôme II* (son nouveau nom) naviguera sous ses ordres jusqu'en 1921 ; il sera ensuite racheté par Sir Arthur Guinness, qui le fera naviguer jusqu'en 1952. Cette année-là, il changera encore de mains, de pays et d'activité : acquis par le comte Vittorio Cini, le *Giorgio Cini* (son troisième nom) part pour Venise y servir comme navire-école. Puis il restera près de 10 ans, désarmé, à quai à Venise. En 1977, il est acheté par l'Union des Caisses d'épargne de France, retrouve son premier nom et, en 1979, son pays d'origine. Depuis, devenu monument historique, il fait la fierté de notre flotte.

Un navire n'est rien sans les hommes. Le *Belem* exige des efforts financiers importants : même monument historique, un navire qui navigue, cela doit être caréné, entretenu dans ses moindres détails. L'effort est consenti par la Fondation Belem depuis maintenant près d'un demi-siècle. Mais quel succès ! Les photos admirables présentées dans ce numéro nous le montrent en France, en Norvège, à Londres, un peu partout en mer. Nous l'avons vu lors de son récent périple en Grèce pour y embarquer la flamme olympique. Seul l'amour des hommes, de ses équipages, ses passagers et ses admirateurs, lui permettra de vivre, encore très longtemps ! ■

FRANÇOIS GERLOTTO..



WIKIPÉDIA, PHOTO : MICHEL BUZE.

DR.



Par Gérard Leclerc

Simone Weil, notre Antigone !

Gratitudo aux organisateurs du baccalauréat de cette année, pour leurs sujets en philosophie ! Et singulièrement pour le texte de Simone Weil sur la condition ouvrière. Le simple rappel du nom de celle qu'Albert Camus considérait comme « le seul grand esprit de notre temps » m'a apporté une étincelle de réconfort dans un moment plutôt morose. Il aurait pu être gâté par la méprise de nombre de candidats qui ont confondu la philosophe avec l'ancienne ministre Simone Veil. Qu'importe, puisque ce nom a brusquement jailli dans l'actualité, telle une invitation à sortir de notre médiocrité, pour retrouver une œuvre de référence. C'est du moins mon souhait.

Le texte proposé au commentaire de nos lycéens constituait déjà un premier repère sur une personnalité et son engagement. Mais la gauche actuelle n'étant plus vraiment la gauche d'autrefois, il est sans doute difficile d'imaginer que, dans l'entre-deux-guerres, une agrégée de philosophie ait voulu vivre pleinement la condition ouvrière, au-delà des écrits de Marx et des classiques du socialisme. Son exemple était peut-être contagieux au beau moment du gauchisme maoïste, lorsqu'un Robert Linhardt s'engageait chez Citroën comme ouvrier spécialisé et rapportait son expérience dans un livre mémorable, *L'Établi*. Ce fut aussi le cas de Daniel Rondeau en Lorraine. Mais Simone Weil n'avait pas la solide constitution de ses successeurs. Sa santé précaire fit de son expérience une épreuve, dont elle tirera la leçon : « *Le fait capital n'est pas la souffrance, mais l'humiliation. Le sentiment de la dignité personnelle tel qu'il a été fabriqué par la société est brisé. Il faut s'en forger un autre.* »

Précisément, notre philosophe avait une autre idée de cette dignité, et elle n'aurait pas acquiescé à ce qu'il y avait de plus dur chez nos gauchistes dans leur requête d'une théorie antihumaniste, inspirée d'Althusser. Ce qui a frappé tous les témoins, dès les années de la rue d'Ulm, c'est le caractère absolu d'un humanisme incandescent, qui s'apparentait à une mystique religieuse. Tel est le cas du petit camarade Raymond Aron, un peu agacé de l'extrémisme de Simone, mais découvrant la source d'un tel dévouement. Il l'avait rencontrée un beau jour d'été au jardin du Luxembourg, en larmes : « *Il y a une grève à Shanghai et la troupe a tiré sur les ouvriers.* » Aron confie alors à son épouse que « *Simone devait aspirer à la sainteté : prendre sur soi toutes les souffrances du monde n'a de sens que pour un croyant ou mieux, plus précisément, pour un chrétien.* »

Mais il faudra un certain temps pour que se révèle pleinement ce ressort mystique et évangélique, avec toute la quête métaphysique qu'il suppose. Notre militante aura parcouru tout le chemin des luttes de son camp, avant qu'elle n'apparaisse au-dessus des positions proprement partisans, sans jamais transiger sur ses convictions profondes. Celle qui oblige ses parents, un peu ahuris, à accueillir chez eux Trotski, proscrit, n'appartient pas à l'arrière-garde. Son premier mot : « *Camarade ! Explique-moi Kronstadt !* » Elle ne pardonnait pas ce massacre des marins qui avaient pourtant rejoint, parmi les premiers, la révolution d'Octobre. Réponse de Trotski : « *Si c'était à refaire, je le referais !* »

Quand la guerre d'Espagne met aux prises Républicains et nationalistes, il est impossible à Simone de rester « à l'arrière ». Mais la brève expérience des combats l'a vite persuadée qu'il s'agissait de bien autre chose qu'« une guerre de paysans affamés contre des propriétaires terriens et un clergé complice des

propriétaires ». C'est à Bernanos qu'elle confiera sa profonde désillusion, qui se rapporte à celle de l'auteur des *Grands Cimetières sous la lune*. La réalité est atroce, d'un côté comme de l'autre : « *Vous êtes royaliste, disciple de Drumont – que m'importe ! Vous m'êtes plus proche, sans comparaison, que mes camarades des milices d'Aragon – ces camarades que, pourtant, j'aimais.* »

Toute l'admiration que l'on peut porter à l'égard d'un esprit supérieur, d'une âme d'élite, que Pierre Boutang avait désignée, après la guerre, comme « une Antigone juive », n'empêche pas de formuler quelques désaccords, qui ne sont pas mineurs. Et notamment à propos de cette judéité qu'elle ne se reconnaît jamais, préférant la sagesse d'Athènes à l'enseignement de l'Ancien Testament. Elle ne le lut d'ailleurs que tardivement, ses parents l'ayant laissée dans l'ignorance de la culture judaïque. Elle découvrit alors les prophètes, non sans admiration mais sans jamais adhérer à l'ensemble de la tradition mosaïque. Ce qui l'explique en partie, c'est la difficulté d'insertion de cette tradition dans la France post-révolutionnaire.

L'autre différend que l'on peut avoir avec elle tient à son pacifisme obstiné, au lendemain de la Première Guerre mondiale. Elle était persuadée qu'on avait voulu humilier l'ennemi vaincu au moment du traité de Versailles. Elle se situera alors parmi les partisans de la paix à tout prix, avec le risque d'ignorer la nature du national-socialisme et la terrible menace qui pesait sur l'Europe et le monde entier. Elle devra reconnaître plus tard son erreur, en discernant chez ses anciens amis un évident penchant à la trahison.

Il conviendrait de s'attarder sur le dernier message de Simone Weil, alors qu'elle a gagné l'Angleterre au milieu de la guerre et entend participer à une réflexion commune, en vue de la Libération. C'est notamment à l'instigation d'André Philip et de son comité d'étude créé à cette fin. Mais la philosophe met beaucoup plus haut la barre, se lançant dans la rédaction d'un texte fleuve, au demeurant inachevé, intitulé *L'Enracinement*. Le mot d'enracinement renvoie à tout l'héritage de l'humanité sans lequel il n'y a pas de civilisation. C'est dire toute l'ambition de ce qui part d'une profession de foi et entend « *éveiller le génie de la beauté, de la vérité* », auquel sont associés héroïsme et sainteté.

La lecture de ce véritable traité de sagesse politique laisse aujourd'hui songeur. J'en veux pour exemple l'insistance actuelle sur la notion de laïcité. Tandis que l'on retient l'idée qu'un espace neutre, indemne de toute affirmation religieuse, est la condition nécessaire de la paix civile, Simone Weil est d'un avis absolument contraire : « *Il faudrait inclure dans l'enseignement de tous les degrés, pour les enfants déjà un peu grands, des cours qu'on ne pourrait étiqueter, par exemple d'histoire religieuse. On ferait lire aux enfants des passages de l'Écriture et par-dessus tout l'Évangile. On commenterait dans l'esprit même du texte, comme il faut toujours le faire.* » On pourra se récrier, mais lorsque notre Régis Debray proposera un enseignement du fait religieux à l'école, ne retrouvera-t-il pas quelque peu le sens de l'enracinement de notre Antigone ? Celle qui, héroïquement, offrit sa vie à l'âge de 44 ans dans l'espoir d'une vraie renaissance. ■

► On pourra se reporter au volume des *Œuvres* de Simone Weil, publié dans la collection Quarto de Gallimard sous la direction de Florence de Lussy.



Hommage

Saint-Exupéry, entre ciel et terre

Par Dominique Decherf

Comment faire l'apologie du foyer, du domaine, du jardin, comment « *habiter la maison* », « *demeurer* » sur une « *terre* », « *bâtir* », en ayant fait tout le contraire, passé toute sa vie à « *labourer le ciel* » ? Antoine de Saint-Exupéry, sa vie et son œuvre, conservent leur secret.

Quatre éléments pourraient permettre d'éclairer, sinon d'expliquer l'énigme :

D'abord, l'aviation, dans l'entre-deux guerres, n'était pas ce qu'elle est devenue. L'aviateur de son temps, à taille humaine, survolait de visu la terre (et la mer) : « *la terre vue du ciel* » et non de l'espace ; le laboureur, lui, voyait passer l'avion en relevant la tête de ses sillons. Aujourd'hui, l'aviateur navigue en plein ciel, voire dans l'espace, invisible et isolé par une batterie d'appareils électroniques.

Ensuite, Saint-Exupéry avait fait l'expérience physique qu'il n'existe pratiquement pas de terre inhabitée ; le désert n'en est pas une. *Terre des hommes* s'inscrit dans la lignée d'Ernest Psichari et de Charles de Foucauld.

En troisième lieu, le voyage n'est pas un rêve ; le récent slogan publicitaire pour la DS 4 « *collection Antoine de Saint-Exupéry* » est un contresens. On a oublié la fable des *Deux Pigeons* qu'illustre par-

faitement le parcours du capitaine au long cours. Le voyage est synonyme de souffrance, d'accidents, de dérèglement climatique, de rencontres, quelquefois heureuses, habituellement malheureuses.

Quatrièmement, la terre de Saint-Exupéry, terre de proximité, de familiarité avec le vivant, du végétal au minéral, de la nature à la culture, « *poésie, couleur, amour* », n'est plus tout à fait « *la terre et les morts* » de Barrès mais, selon Pierre Boutang, son « *prolongement* » dans « *un présent historique qui est le nôtre* » qui avait traversé « *ce tremblement de toute existence, cette secousse d'anéantissement* » que fut la Seconde Guerre mondiale. « *Quand Barrès vint enseigner nos pères, et leur dire, lui aussi, qu'il avait découvert cette vérité que les hommes habitent, il existait dans notre citadelle française une tension, et aussi une amitié, qui n'est plus donnée aujourd'hui.* » Pierre Boutang l'écrivait en 1948 lors de la première publication de *Citadelle*, essai posthume et inachevé. Il voyait

dans l'œuvre de Saint-Exupéry non pas tant une confirmation de ces vérités que leur renouvellement, leur ouverture. Vers quoi ? Quel au-delà ?

Terre nouvelle, cieux nouveaux, Saint-Exupéry rejoignait Bernanos (ils avaient en commun le Brésil, la guerre d'Espagne, la guerre contre les robots, mais non la foi) par-dessus tout par « *l'esprit d'enfance* ». On a comparé son idéal de pureté à celui de *L'Idiot* de Dostoïevski, avec des touches pascalienues. Il est loisible de penser qu'il en est mort – « *mort de sa propre vie* » comme l'a écrit Rilke – ce 31 juillet 1944 dans le ciel de Provence, perdu en mer Méditerranée, deux semaines avant le débarquement. On lui avait caché l'imminence de ce dernier par crainte qu'il ne s'y joignît. L'eût-il su, qu'il eût abandonné ses vols solitaires de reconnaissance pour s'associer à l'action collective. Mais il avait passé l'âge. Son œuvre demeure indissolublement liée à l'aventure alors qu'il aurait voulu qu'elle enseignât l'enracinement. ■

Antoine de Saint-Exupéry se disait non royaliste mais « *respecter profondément le vieux gentilhomme royaliste* ». Ces quelques perles tirées de son essai posthume *Citadelle* démontrent qu'il en avait mieux que personne perçu l'esprit : « *Car le pouvoir, s'il est amour de la domination, je le juge ambition stupide. Mais s'il est acte de créateur et exercice de la création, s'il va contre la pente naturelle qui est que se mélangent les matériaux, que se fondent les glaciers en mares, que s'effritent les temples contre le temps, que se disperse en molle tiédeur la chaleur du soleil, que se brouillent quand l'usure les défait les pages du livre, que se confondent et s'abâtardissent les langages, que s'égalisent les puissances, que s'équilibrent les efforts et que toute construction née du nœud divin qui noue les choses se rompe en somme incohérente, alors ce pouvoir je le célèbre.* » (XCVII)

« *Et je ne connais rien au monde qui ne soit d'abord cérémonial. Car tu n'as rien à attendre d'une cathédrale sans architecture, d'une année sans fêtes, d'un visage sans proportions, d'une armée sans règlements, ni d'une patrie sans coutumes. Tu ne sauras quoi faire de tes matériaux en vrac.* » (CXXV)

« *Or, moi, je suis l'opérateur qui, d'un mendiant en apparence semblable au roi, puisqu'il contemple le palais, ou mieux que le palais, la mer, ou mieux que la mer, la Voie Lactée, mais ne sait rien extraire pour soi de ce morne coup d'œil sur l'étendue, tire un roi véritable malgré que rien, dans les apparences, ne soit changé. Et, en effet, il n'y aurait rien à changer dans les apparences, puisque sont les mêmes seigneur et mendiant, sont les mêmes celui-là qui aime et celui-là qui pleure l'amour perdu, s'ils sont assis au seuil de leur demeure, dans la paix du soir.* » (CLXXXIV)

L'épopée de l'Aéropostale

Saint-Exupéry
et l'Amérique du Sud

Il n'est pas une grande ville d'Amérique du Sud, de Santiago à Caracas, en passant par Buenos Aires, Montevideo, Rio de Janeiro, Lima ou Quito, qui n'ait une rue, avenue, place, un lycée, un Institut Antoine de Saint-Exupéry. D'où vient cette adulation, extrême du vivant de l'écrivain, et qui reste toujours forte ?

Le terrain était préparé : depuis la Révolution, la France jouissait d'une position privilégiée en Amérique du Sud. On se souvient de Bolivar, exalté par les idées révolutionnaires françaises, jurant, sur le Colisée de Rome, de rompre « les chaînes qui nous oppriment par la volonté du pouvoir espagnol ». De cette époque jusqu'aux années 1960, on ne compte plus les hommes politiques, les savants, les écrivains, venus en France s'immerger dans sa culture. Toute la vie sud-américaine (mode de vie, art, idées, science, industrie, philosophie et politique, langue même) s'est longtemps abreuvée aux sources de la culture française.

Il y avait aussi autre chose : si l'Amérique du Sud était fascinée par l'Europe et surtout la France, elle en était physiquement très éloignée. Aussi, quand des connexions aériennes ont pu réduire le temps et l'espace entre les deux continents, l'enthousiasme a atteint des sommets. L'aviation y était plus qu'une nouveauté : elle y répondait à un besoin. Elle était d'ailleurs connue, et les Demoiselles du Brésilien Santos-Dumont ont compté parmi les plus modernes et les plus élégants des avions du début du XX^e siècle. L'Amérique latine tout entière a donc suivi avec passion – chez elle – les aventures de Guillaumet, Mermoz et les autres. La compagnie *Aéropostale*, première tête de pont entre les deux continents, s'y est étendue partout, et quand la France s'en est séparée (en 1933), le Venezuela, où elle opérait depuis 1929, l'a rachetée – et elle y vole encore !

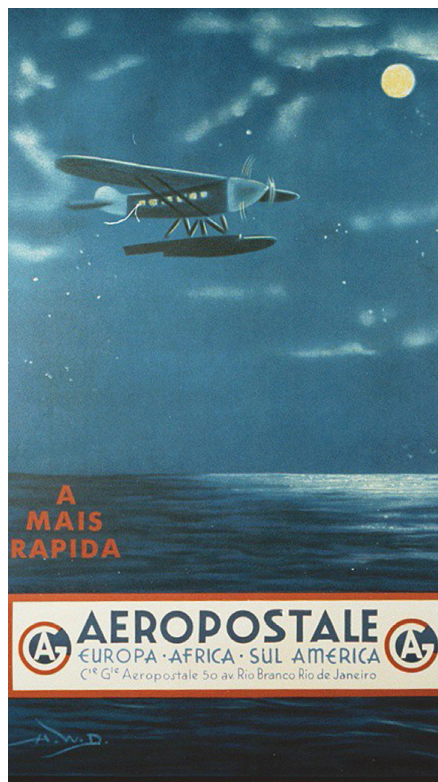
Puis en 1930 arrive un Français célèbre, écrivain, artiste, homme d'action, aventurier, aristocrate : le coup de foudre est immédiat (1). Il faut dire qu'il est réciproque. Ce continent aura profondément marqué Saint-Ex, peut-être aussi grâce à son mariage en 1931 avec Consuelo Suncin Sandoval, qu'il avait rencontrée en Argentine. Cette forte impression que lui a faite l'Amérique du Sud peut se ressentir en particulier dans son roman *Terre des hommes* : « Voici la ville la plus sud du monde, permise par les hasards d'un peu de boue, entre les laves originelles et les glaces australes. Si près des coulées noires, comme on sent bien le miracle de l'homme ! Punta Arenas ! »

La découverte de l'immensité des paysages, de la dureté de ce continent excessif, presque désert, de cette terre instable et inhumaine, avec ses séismes, ses volcans, sa cordillère infranchissable, ses forêts, ses déserts inhospitaliers, a profondément transformé Saint-Exupéry : « Ayant longé, au cours de nos voyages, tant de vergers, tant de prairies, nous avons longtemps embelli l'image de notre prison. Cette planète, nous l'avons longtemps crue humide et tendre. Mais notre vue s'est aiguisée, et nous avons fait un progrès cruel. » Ce continent remet l'humanité à sa juste place, face à une nature sinon hostile, du moins parfaitement indifférente à son existence : « D'où les hommes tirent-ils ce goût d'éternité, hâsardés comme ils sont sur une lave encore tiède, et déjà menacés par les sables futurs, par les neiges ? Leurs civilisations ne sont que fragiles dorures : un volcan les efface, une mer nouvelle, un vent de sable. » De nos jours, on pourrait ajouter : une infime augmentation des gaz à effet de serre...

Il ne reste en Amérique du Sud, de cette fascination pour la France, qu'une vague nostalgie, et Bernanos ne pourrait plus s'écrier aujourd'hui, depuis le Brésil : « Français, si vous saviez ce que le monde attend de vous ! » De Saint-Exupéry, gardons alors cette dernière leçon, plus actuelle que jamais : la fragilité de l'humanité sur une planète indifférente. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Antonio Iturbe, *Les Princes du ciel*, Flammarion, juin 2024.

Saint-Exupéry
L'exil américain

Jean-Claude Perrier nous livre une vaste enquête sur les années américaines de Saint-Exupéry.

Le 2 juin 1940, le capitaine de Saint-Exupéry reçoit la croix de guerre avec palmes et une belle citation à l'ordre de l'Armée de l'air. L'armistice le laisse complètement désemparé. Il faut continuer la lutte, bien sûr, mais où ? Il choisit l'Amérique, car elle est seule en mesure de faire basculer le conflit et il faut la convaincre d'entrer en guerre.

Mais à New York, où il débarque à la fin de 1940, rien ne se passe comme prévu. Les autorités américaines repoussent ses avances, on n'a que faire d'un pilote aux idées fantaisistes. Il décide de s'adresser à l'opinion publique, mais ses initiatives se retournent contre lui : la *Lettre aux Français*, publiée en 1942 dans le *New York Times*, est durement critiquée par Jacques Maritain et ses interviews tombent à plat.

Reste l'œuvre littéraire qui va s'affermir durant cet exil américain. A son arrivée à New York, l'auteur très en vogue de *Terre des hommes* est fêté. *Pilote de guerre*, publié en 1942, où il raconte ses combats d'Arras, rencontre un vrai succès. *Idem* pour la *Lettre à un otage*, où il s'adresse à son ami juif Léon Werth et aux Français prisonniers dans leur propre pays. Arrive enfin *Le Petit Prince*, esquissé dès les années trente, qui sera un des livres les plus vendus au monde. Les années américaines alimenteront aussi l'énorme manuscrit, commencé dès 1937, qui deviendra *Citadelle*.

Pour autant, Saint-Exupéry supporte de plus en plus mal le petit milieu français qui vit aux États-Unis et qui lui enjoint de choisir son camp. Les gaullistes le soupçonnent de pétainisme, car Vichy le courtise ; les vichystes, de gaullisme, car le Général cherche, sans succès, à s'attacher son nom. André Breton, pacifiste réfugié à New York, lui adresse plusieurs lettres fâcheuses. Il n'en peut plus de ce « panier de crabes » !

Après le débarquement en Afrique du Nord, l'aviateur saisit sa chance de retourner au combat. À Alger en mai 1943, il retrouve son escadrille, au service de la France libre. Qu'important son âge, sa mauvaise santé, l'action lui fait tout oublier, y compris le triste monde, né de la guerre. « Si je suis descendu, je ne regretterai absolument rien. La termitière future m'épouvante », écrit-il quelques semaines avant de disparaître au large de Marseille, abattu par un chasseur allemand. Mort pour la France, son vœu le plus cher. ■

PAUL GILBERT.

► Jean-Claude Perrier, *Saint-Exupéry. Un Petit Prince en exil*, Plon, mars 2024.



10 avril 1864, la commission mexicaine propose à Maximilien de Habsbourg le trône du Mexique (par Cesare dell'Acqua, 1867).

Monarchies du nouveau monde

Focus sur l'Amérique hispanique

Par Marie-Jo York

Continent oublié de la rubrique « Brèves royales » : l'Amérique hispanique. Sauf au Brésil, personne ne connaît de dynasties royales entre Californie et Patagonie. Est-ce vrai ? Et, que ce soit le cas ou non, pourquoi ?

Pour cette recherche, nous avons suivi six pistes :

La piste « indigène ». – Les historiens de la période antérieure à la Conquête doutent du caractère héréditaire des empires mésoaméricains. L'avant-dernier empereur de Mexico avait néanmoins été suivi par son fils, Moctezuma II (1466-1520). Leur descendance a été documentée jusqu'à ce jour. Elle s'est fondue au sein de l'aristocratie castillane. 500 membres de la famille ont perçu une rente du gouvernement espagnol jusqu'en 1934. Ils seraient aujourd'hui environ 2 000. À l'occasion du cinquantième centenaire, en 1992, le roi Juan Carlos a autorisé le « chef de la maison impériale » à porter le titre de duc de Moctezuma de Tultengo, titre qui avait été attribué pour la première fois par la reine Isabelle II en 1865 au comte de Moctezuma et créé en 1766 par le roi Charles III. L'actuel titulaire, depuis 2014, est Juan José Marcilla de Teruel-Moctezuma y Valcárcel, né en 1968.

Il en était allé de même des descendants de Túpac Amaru exilés en Espagne. En

1816, le général argentin Manuel Belgrano propose au Congrès de Tucumán un « plan inca », visant à couronner symboliquement le prince Dionysos Inca Yupanqui, officier de l'armée espagnole, à la tête d'une monarchie constitutionnelle. La référence au passé précolombien fut ridiculisée par la bourgeoisie créole. À l'époque contemporaine, le gouvernement péruvien, au titre de la défense du patrimoine culturel, reconnaît des autorités traditionnelles au niveau des villages incas de Cuzco. Par ailleurs, des milliers de gens originaires de Bolivie ou d'Argentine se prévalent encore de sang inca.

La piste espagnole. – Après avoir vécu des siècles sous des régimes autochtones, les populations furent soumises pendant trois siècles au roi d'Espagne à travers deux puis quatre vice-royautés : la Nouvelle-Espagne (1535), le Pérou (1542), la Nouvelle-Grenade (1717), le Rio de la Plata (1776). Le roi d'Espagne est toujours reconnu comme une sorte de tête du Commonwealth hispanique, présent aux investitures présidentielles et aux sommets

régionaux (on se souvient de l'affrontement fameux entre le roi Juan Carlos et le président « bolivarien » Chávez). C'était d'ailleurs l'idée avancée au XVII^e siècle par le comte d'Aranda, ministre du roi Charles III. À compter de la guerre napoléonienne et des premiers conflits de l'indépendance des colonies, les forces « royalistes » loyales aux Bourbons ne furent pas sans soutien. Mais il devenait ainsi difficile aux indépendantistes de ne pas se déclarer « républicains ». Plusieurs dirigeants de l'insurrection ont néanmoins cherché à instituer des monarchies constitutionnelles avec à leur tête soit une branche cadette des Bourbons, soit, par une bizarrerie historique, la sœur aînée du roi Ferdinand VII, Carlota Joaquina de Borbón y Borbón, qui de 1808 à 1821 se trouva à Rio de Janeiro auprès de son époux, Jean VI de Portugal ! L'épisode du « carlotismo » est peu connu. Il avait contre lui de trouver son origine au Brésil, l'Argentine ne pouvant accepter une vassalisation, et d'incarner des idées libérales dans une personne absolutiste au dernier degré.

La piste créole. – Les partisans d'une royauté parmi les milieux indépendantistes ne furent pas portion congrue. On a cité le général Manuel Belgrano (mieux connu comme navire de guerre dans la guerre des Malouines) qui, après le plan inca, avait secondé les entreprises de la reine Carlota. Mais le principal héros argentin, le général José San Martín, s'efforça lui aussi de promouvoir le modèle de la monarchie constitutionnelle, inspiré

notamment de la constitution française de 1791, lorsqu'il réussit à conquérir Lima en 1821 en devenant pendant une année « protecteur » du Pérou. Il céda la place à Simón Bolívar en 1822, qui sera proclamé « dictateur » du Pérou de 1824 à 1826. Si celui-ci reléguera au second plan les autres héros des indépendances, ses idées, refusant l'hérédité monarchique, lui préférant une « monarchie sans couronne », avec une forme d'adoption, ouvrit la voie, comme le lui avait prédit San Martín, à la tyrannie d'un seul, connu ensuite sous le nom de « caudillisme ». En 1824, San Martín s'était exilé en France où il mourra en 1850 à Boulogne-sur-Mer.

La piste allemande. – Chacun connaît l'équipée mexicaine de l'archiduc Maximilien d'Autriche (1864-1867). On sait moins que, sans descendance, il avait adopté deux fils d'Agustín de Iturbide, premier empereur autoproclamé du Mexique (1822-1824). À la cinquième génération, dont les deux dernières par les femmes, la maison impériale du Mexique a à sa tête, depuis 1949, un comte hongro-allemand, Maximilian von Götzen-Iturbide, chevalier de Malte, 80 ans. L'héritier est son fils Ferdinand, né en 1992 en Allemagne. Le dynaste ne « prétend » pas, mais demeure une référence.

La piste Evita. – S'il y eut jamais une reine en Amérique hispanique, ce fut bien Eva Perón (décédée en 1952), dont le culte n'a jamais faibli et a dépassé les frontières de l'Argentine. Faute de dynastie royale, le prestige et le symbole qui y sont associés seraient en effet à attribuer plutôt aux femmes, en premier lieu la Vierge de Guadalupe, au Mexique, et en second les reines de beauté, spécialité vénézuélienne et colombienne. On a vu récemment que l'élection comme Miss Univers, d'une Miss Nicaragua avait ébranlé le régime dictatorial du couple Ortega.

La piste du gabier. – On ne saurait mieux conclure notre enquête qu'en rendant hommage au grand écrivain colombien Álvaro Mutis (1923-2013) qui n'a cessé

d'avouer son penchant pour la monarchie sacrée, mais surtout en a suivi les traces à travers le monde dans son œuvre majeure, *Les tribulations de Maqroll le gabier*, aux éditions Grasset. ■

P. S. On me reprocherait certainement de ne pas citer, dans ce panorama, l'inoubliable roman de Jean Raspail, *Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie* (Albin Michel, 1981). Le Français régna sur un royaume d'Araucanie et de Patagonie, correspondant à un royaume Mapuche, au sud du Chili et de l'Argentine, entre 1860 et 1862 sous le nom d'Orélie-Antoine 1^{er}. La fiction s'est poursuivie jusqu'à nos jours avec actuellement deux prétendants rivaux, Frédéric 1^{er} depuis 2018, et Philippe III depuis un conseil du 6 avril 2024. Le siège est toujours au village d'Antoine de Tounens à Tourtoirac (Dordogne). ■

Royaume-Uni

Portrait de Charles au papillon

Le roi Charles III a dévoilé son nouveau portrait officiel, peint par Jonathan Yeo. Admirateurs et détracteurs se sont écharpés sur sa valeur artistique, mais sans aller au fond des choses. Car le point le plus significatif du portrait est la présence d'un papillon s'étant posé sur l'épaule du roi. C'est donc à l'entomologiste d'analyser la toile, à plusieurs niveaux.

Premier niveau : l'intérêt bien connu du roi pour l'écologie. Ce beau papillon, très sensible aux méfaits des pesticides, y représente la biodiversité. Un choix judicieux !

Deuxième niveau : cette espèce, *Danaus plexippus*, est aussi nommée « monarque », autre point commun avec Sa Gracieuse Majesté. On pouvait difficilement faire un meilleur choix : deux monarques sur le même tableau, voilà qui a de la gueule.

Troisième niveau : ce papillon est bien un monarque, mais... un monarque américain, le papillon emblématique des États-Unis. Quel effet cela fait-il, Sire, d'avoir Oncle Sam sur l'épaule ? Référence à la

Avec ce numéro d'été 1282, l'équipe de **Royaliste** prend, comme chaque année ses quartiers d'été. Le prochain numéro du journal sera daté du 11 septembre. Nous incitons nos abonnés près de l'échéance à renouveler leurs abonnements sans attendre et l'ensemble de nos lecteurs à ne pas oublier la souscription avant leur éventuel départ en congés.



CIA, à Wall Street, à la sortie de l'UE ?

Quatrième niveau : une recherche du mot « papillon » sur Google donne toujours le monarque comme premier choix, comme à chaque fois sur Internet où le premier exemple proposé est américain. Ce papillon représente-t-il une allégeance implicite à la toute-puissance des médias américains, qui nous font oublier notre propre culture ?

Il ne reste plus qu'à choisir le niveau le plus représentatif de ce portrait – dont l'entomologiste se gardera bien d'estimer la valeur artistique. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L. 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par la Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Dépôt légal à publication

CPPAP n°0425 D 84

Sommaire du n° 1282 du 10 juillet 2024.

Page 1 Kadaré. **Page 2** La campagne au gré des pulsions. Sur le mur de Jean Chouan. **Page 3** Chronique d'un désastre. **Page 4** Jupiter au crépuscule. La politique au crible. **Page 5** Économie : brève histoire d'une dissidence. **Page 6** Cette énergie qui nous coûte si cher. La grande fracture territoriale. **Page 7** Des agriculteurs en campagne. Terre et mer. **Page 8** Le régent Orbán. **Page 9** Un raz de marée ambigu. **Page 10** Voix étrangères. Faits marquants. **Page 11** Rôle et prérogatives du souverain. **Page 13** Le maréchal qui a libéré la France. **Page 16** La femme qui nous divise le plus. **Page 17** Livres. **Page 19** Simone Weil, notre Antigone ! **Page 20** Dossier Saint-Exupéry. **Page 22** Monarchie en Amérique hispanique. **Page 23** Portrait de Charles au papillon. **Page 24** Tous dans l'impasse..

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (25 €) ☐ SIX MOIS (40 €)

☐ UN AN (65 €) ☐ UN AN SOUTIEN (135 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3000 4001 8700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Tous dans l'impasse

Le premier tour des élections législatives avait souligné la radicalité de la rupture entre les classes moyennes et populaires reléguées dans la France périphérique, et les classes possédantes confortablement nichées au cœur des métropoles. Ce n'était pas une surprise. La progression régulière du lepénisme ponctuait la colère croissante des victimes du capitalisme financier et des réformes néolibérales lancées sous l'égide de Bruxelles et mises en œuvre par les diverses gouvernances parisiennes. Au fil des déceptions engendrées par la gauche, le parti lepéniste était devenu l'instrument politique d'une lutte de classes qu'il était incapable de faire aboutir comme nous l'avons à maintes reprises souligné. Ayant ajouté la promesse d'une augmentation du pouvoir d'achat à son discours sur l'immigration, le Rassemblement national semblait cependant détenir les clés de la victoire.

Les succès obtenus aux européennes et au premier tour des législatives lui ont fait espérer, sondages à l'appui, une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Mais ces sondages gratifiants ont semé l'effroi et le Rassemblement national a connu le même blocage que le Parti communiste naguère : on utilise un parti protestataire pour montrer son hostilité aux puissants, mais on ne veut pas que le pouvoir politique tombe entre les mains d'extrémistes.

En renonçant aux points saillants de son programme social, en jetant le soupçon sur les citoyens binationaux, en présentant des candidats peu ou pas formés, voire franchement racistes, le Rassemblement national a renforcé les doutes, accru les peurs et provoqué les désistements qu'on disait impossibles. Après avoir bénéficié du vote de rejet de l'oligarchie, il en est la victime et sa nette progression en sièges est ressentie par ses militants comme une défaite. S'il en tire des leçons, elles seront sans portée : c'est sa nature même de parti protestataire qui lui assigne des limites dans les consultations décisives. Ces limites sont d'autant plus fortes que le Rassemblement national, à la différence du Parti communiste, n'est pas un parti de lutte des classes et ne songe pas à le devenir, faute d'une tradition porteuse et d'un imaginaire mobilisateur. Marine Le Pen ne sera jamais rien d'autre que la rentière du malheur français.

Surpris et ravi de ses bons résultats au soir du 7 juillet, le Nouveau Front populaire pourrait devenir le parti des classes moyennes et populaires et remporter les élections présidentielles et législatives de 2027 en rejetant le Rassemblement national dans les marges. Cette hypothèse séduisante se heurte à des obstacles qui vont prendre la forme d'une impasse. Il y a bien sûr la guerre des candidats à la candidature pour 2027

qui va passionner les médias. Il y a aussi les profondes divergences entre les sociaux-démocrates, les Verts et les Insoumis. Il y a surtout le problème non résolu de l'attitude à prendre face aux organes de l'Union européenne. Il est facile d'évacuer ce point décisif lorsqu'on fabrique un programme électoral, mais les socialistes et les Verts qui participeraient à un gouvernement de coalition seraient confrontés à des choix immédiats.

Nul n'ignore que le système de « monnaie unique » implique la dévaluation des salaires qui tente de compenser, en matière de compétitivité, l'impossibilité de soutenir les producteurs nationaux par la dévaluation de la monnaie. Mais comment contester la gestion de l'euro par la Banque centrale européenne quand on se proclame fédéraliste européen ? Et comment résister à la Commission européenne qui exige la réduction de notre déficit budgétaire si l'on ne s'est pas préparé à une épreuve de force de type gaullien ? Comment, enfin, résister à la pression des marchés financiers si l'on accepte la libre circulation des mouvements de capitaux ?

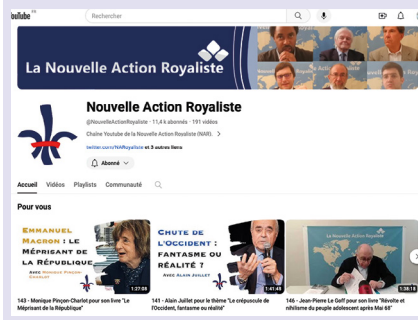
Nous avons vu Jacques Delors lancer le « *Marché unique* » et des socialistes défendre la « *concurrence libre et non faussée* ». Nous avons vu Lionel Jospin et la « *gauche plurielle* » favoriser le passage à l'euro. Nous avons vu François Hollande accepter, avec le soutien des Verts, le Pacte budgétaire européen, se soumettre aux injonctions de la Commission européenne et soutenir en 2015 le dispositif de soumission et de punition de la Grèce.

Nous prendrons au sérieux le programme du Nouveau Front populaire lorsque nous connaîtrons les compromis qui permettront sa participation à un gouvernement, lorsque nous constaterons que les ministres de gauche résistent aux diktats de Bruxelles et à d'éventuelles manœuvres spéculatives contre la France.

Il n'y a pas de politique possible sans reconquête de notre souveraineté monétaire, budgétaire et commerciale. Précisons : tout programme de reconstruction économique et de justice sociale impose, en préalable, l'ouverture d'une crise visant une réorientation radicale de l'Union européenne et une réorganisation de ses structures. Si la gauche n'a pas le courage de ces ruptures et de ces refondations, il ne lui sera pas possible de réorganiser le territoire selon le double impératif de la transition écologique et de la réunification de notre nation dramatiquement fracturée. ■

Le comité directeur de la Nouvelle Action royaliste

La chaîne YouTube de la NAR compte plus de 12 000 abonnés !



Vous pouvez y consulter en libre accès plus de 150 conférences et entretiens. Parmi les plus récents :

- 24 avril : Daniel Bachet & Gilles Ringenbach : *Refonder l'entreprise et son modèle.*
- 8 mai : Jean-Clément Martin sur son livre : *La Grande Peur de 1789.*
- 15 mai : Denis Collin : *Comment peut-on encore être marxiste ?*
- 22 mai : Philippe Cayla et Jacques Rigaudiat : *Penser l'alternative.*
- 29 mai : Maxime Tandonnet sur *André Tardieu.*
- 5 juin : Gilles Amiel de Ménard sur son livre *La Démocratie sans l'État : Histoire d'une Impasse.*

Pour se connecter : www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste